CIM RAM*

Jan - Apr 2018

Méthodologie

* Radio Audience Measurement

CIM – Centre d'Information sur les Médias
Avenue Herrmann Debroux 46 - 1160 Bruxelles
Tél. : 32 2 661 31 50 - Fax: 32 2 661 31 69
E-mail : info@cim.be
URL : http://www.cim.be

Table des matières

INTRODUCTION 5

2 PRÉAMBULE 6

2.1 LE CIM, SES DIFFÉRENTES INSTANCES ET SES COLLABORATEURS 7
2.2 L'ÉTUDE RADIO 8
2.3 L'INSTITUT 9

3 DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE 10

3.1 SCHÉMAS DE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE 10
3.2 INTERVIEWS 12
3.2.1 Sélection des adresses 12
3.2.2 Détermination des adresses 12
3.2.3 Procédure de contact 12
3.2.4 Enquête face-à-face 15
Résultat du recrutement 17
3.3 TERRAIN « CARNET D'ÉCOUTE » 20
3.3.1 Périodes couvertes 20
3.3.2 Utilisation du carnet d'écoute 21
3.3.3 Carnet d'écoute papier 21
3.3.4 Carnet « online » : www.cimradio.be 26
3.4 LES RELANCES TÉLÉPHONIQUES/ POSTALES/ PAR SMS/ PAR MAILS 30
3.5 TAUX DE RETOUR DES CARNETS 31

4 VÉRIFICATION DES CARNETS ET VALIDATION 31

4.1 VÉRIFICATION DES CARNETS 31
4.2 RÈGLES DE VALIDATION : 32
4.3 NOMBRE DE CARNETS REJETÉS 32
4.4 PROFIL DES CARNETS RETOURNÉS 32

5 ASCRIPTION : PRINCIPES ET RÉSULTATS 33

5.1 TECHNIQUE DE L'ASCRIPTION (OU IMPUTATION) 33
5.2 ASCRIPTION DÉTAILLÉE 33
5.3 RÉSULTATS DE L'ASCRIPTION POUR LA VAGUE JANVIER-AVRIL 2018 34

6 ECHANTILLON 35

6.1 PROFIL DE L'ÉCHANTILLON AVANT REDRESSEMENT 35
6.2 REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON 35
6.2.1 Principes du redressement effectué 35
6.2.2 Résultats du redressement 40
6.2.3 Calcul des bornes des classes sociales 40
6.3 PROFIL DE L'ÉCHANTILLON APRÈS REDRESSEMENT 43

7 TABLEAUX RECAPITULATIFS 43

7.1 NATIONAL 44
7.2 NORD 46
7.3 SUD 48

8 CONTRÔLES DE L'ÉTUDE 51

8.1 RÔLE DE LA COMMISSION TECHNIQUE 51
8.2 RÔLE DE LA STRUCTURE PERMANENTE 51

9 EXPLOITATION ET MISE À DISPOSITION DES DONNÉES 52

9.1 ANALYSE DES AUDIENCES 52
9.2 MEDIA-PLANNING 52
9.3 RÈGLES DE PUBLICATIONS 52
9.4 FICHIERS DES DONNÉES INDIVIDUELLES 53
10 LES INTERVALLES DE CONFIANCE 53
ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE DE RECRUTEMENT (CAPI) VAGUE JANVIER–AVRIL 2018 55
ANNEXE 2 : GUIDE POUR LA RELANCE TÉLÉPHONIQUE 84

Introduction

L'étude CIM RAM Jan-Apr 2018 est la première vague du nouveau contrat de l'étude radio du CIM.

Cette nouvelle étude a introduit plusieurs changements méthodologiques importants par rapport à l'étude CIM radio 2011-2017, avec :

- Une nouvelle base de données pour le tirage de l'échantillon
- Environ 70% de recrutement face-à-face avec une nouvelle procédure de contact
- Environ 30% de recrutement online
- Un terrain continu et un nouveau rythme de publications
- Des timings de traitement des données plus courts

Tous ces nouveaux éléments font que le CIM recommande de ne pas comparer les résultats de cette nouvelle étude avec l'ancienne.

Les nouvelles publications seront référencées comme « CIM RAM [mois début terrain]-[mois fin terrain] Année »

2 Préambule

La vague Janvier – Avril 2018 est la première vague du contrat d'étude d'audience radio "tactique", lancé par le CIM pour la période 2018-2019. Sa réalisation a été confiée à GfK Belgium autant pour la partie terrain de l'étude que pour les traitements informatiques. Ce contrat prévoit la réalisation d'un terrain continu de 24.000 enquêtes par an avec des publications tous les deux mois.

L'univers de référence est constitué de l'ensemble des individus âgés de 12 ans et plus résidant en Belgique. L'univers Nord est constitué des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, le Brabant Flamand hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le néerlandais comme langue usuelle. L'univers Sud est constitué des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg, le Brabant Wallon hors Bruxelles New CIM et par les personnes domiciliées dans Bruxelles New CIM déclarant le français comme langue usuelle.

La philosophie de l'étude est d'être mono-source, reposant sur un carnet d'écoute d'une semaine (8 jours pour le répondant) sur un échantillon de ± 8.000 interviews par vague publiée.

Le recrutement est basé sur la combinaison de deux sources de recrutement : envrion 70% de recrutement en face-à-face, et environ 30% de recrutement online.

Le recrutement face-à-face des répondants est effectué par un enquêteur au domicile des répondants, sur base d'un tirage aléatoirea tâche de l'enquêteur est de :

- Contacter les adresses sur sa feuille de route.
- Sélectionner la personne à interroger au moyen d'une application de sélection.
- Convaincre la personne sélectionnée de participer à l'étude.
- Pour les individus acceptant de participer, remplir le questionnaire sur les habitudes d'écoute et les données relatives à leur écoute radio (audience totale, et audience hebdomadaire).
- Expliquer le remplissage du carnet, remplir avec eux le premier jour (soit l'écoute radio de la veille) et leur laisser le carnet d'écoute à la fin de l'enquête.
- Recueillir les renseignements socio-démographiques relatifs à la personne interrogée,
- Transmettre ces renseignements à GfK Belgium.

Le recrutement online est effectué par l'invitation de panélistes de l'online access panel de GfK ou de SSI à participer à l'étude. Les individus acceptant de participer :

- Remplissent eux-même une version online du questionnaire sur les habitudes d'écoute et les données relatives à leur écoute radio (audience totale, et audience hebdomadaire).
- Recoivent ensuite une explication (textuelle et vidéo) sur le remplissage du carnet et sont invités et remplissent leur premier jour d'écoute.
- Ils renseignent leur données socio-démographiques à la fin de l'enquête.
- Ils recoivent ensuite un lien personnel vers leur carnet d'écoute online.

Les 7 jours suivants du carnet sont à remplir par l'interviewé lui-même soit en version papier, soit en version online (les répondants recrutés online remplissent toujours la version online), Le carnet papier complété doit encore être renvoyé par la poste par le répondant.

Pour les individus qui ne renvoient pas leur carnet, l'information des jours suivant l'interview est reconstituée par ascription.

La vague Janvier – Avril 2018 s'est déroulée de la manière suivante :

- le recrutement : du mardi 02 janvier 2018 au lundi 30 avril 2018
- le remplissage du carnet : du lundi 01 janvier 2018 au dimanche 06 mai 2018
- retour des carnets d'écoute : les carnets de cette vague ont été acceptés jusqu'au vendredi 18 mai 2018.

Le chiffre final s'établit à 8.414 interviews, avec 7.573 auditeurs radios (après validation des carnets et ascription) et 5.238 carnets remplis (après validation des carnets). L'objectif de retour était de 5.440 carnets (50% Sud, 50% Nord).

2.1 Le CIM, ses différentes instances et ses collaborateurs

Né en 1971 de la fusion de l'OFADI (premier organisme d'authentification de la diffusion de titres de presse en Belgique) et du CEBSP (premier organisme belge de mesure d'audience), le CIM est une association ayant pour objectif la fourniture de chiffres de référence pour le marché publicitaire belge. Les données récoltées par le CIM sont avant tout destinées à ses membres qui cofinancent les études. Certains résultats sont toutefois disponibles pour le grand public. Ceux-ci sont publiés sur le site du CIM : www.cim.be

Les membres du CIM se composent d'annonceurs, d'intermédiaires (agences de publicité et agences média), et de médias. Ces membres sont réunis en Assemblée Générale où les voix sont réparties entre les différentes associations professionnelles du secteur et les membres individuels de telle sorte que tous les intérêts en présence sur le marché publicitaire soient équitablement représentés.

2.2 L'étude Radio

La présente méthodologie concerne exclusivement l'étude CIM Radio. Cette étude est pilotée depuis 2002 par la Commission Technique Radio, composée actuellement des membres suivants :

Présidente : Stéphanie Piret (OMG)

Membres de la Structure Permanente :

Stef Peeters
Michaël Debels
Mélusine Naômé

Membres de la Commission :

Stefan Delaeter (VAR)
Marco Marini (IP)
Pierre Portugaels (RTBF-RMB)
Jo Snoeckx (Medialaan)
Nathalie Vanderlinden (Mediaedge:cia)
Ferre Vandervreken (VRT)
Livy Beenens (Vivaki Belgium)

2.3 L'institut

La réalisation de l'étude est effectuée depuis 2005 par GfK Belgium, Rue Arnould Nobel 42, 3000 Leuven.

3 Déroulement de l'enquête

3.1 Schémas de déroulement de l'enquête

Les schémas ci-dessous détaillent la suite d'opérations réalisées pour l'étude radio.

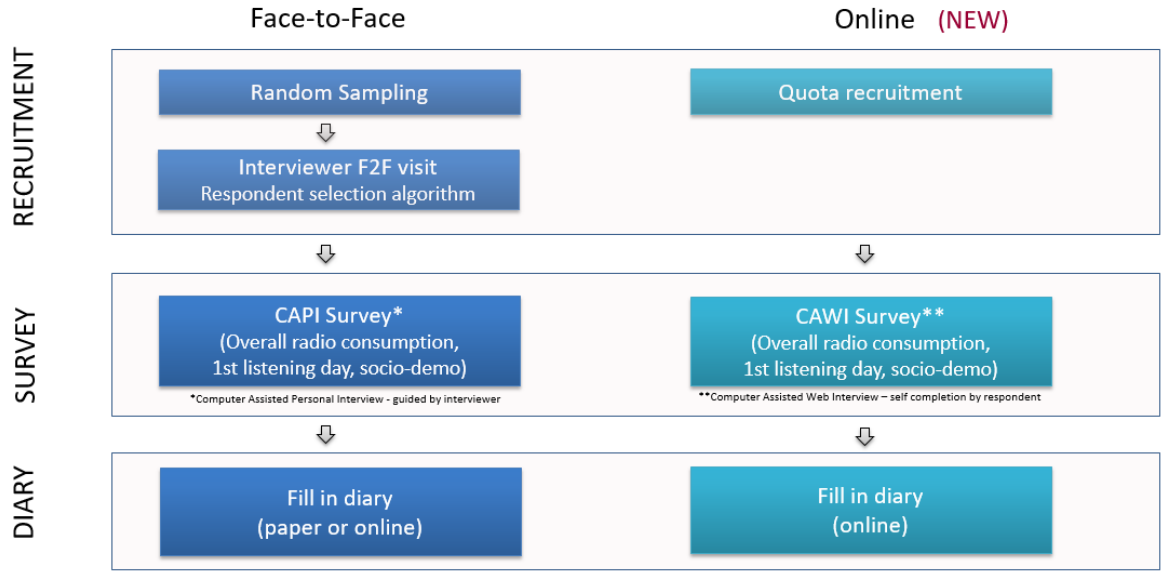

Figure 1 : Le processus de recrutement et de recueil des données

Pour la partie face-à-face, le processus de recueil des données démarre avec le tirage aléatoire d'un échantillon d'adresses à partir d'une liste reprenant l'ensemble des adresses résidentielles belges.

Les enquêteurs se rendent chez le répondant pour lui proposer de participer à l'étude CIM Radio. En cas d'acceptation de l'interview, l'enquêteur va :

- donner des informations sur l'étude
- interroger le répondant sur ses habitudes d'écoute
- accompagner le répondant pour le remplissage du premier jour du carnet (audience veille)
- inviter le répondant à tenir le carnet à jour pendant une semaine.
- enregistrer les données socio-démographiques du répondant dans le système CAPI.

Pour la partie online, les répondants sont recrutés, sur base de quotas, via les panels online de GfK, et SSI. Les répondants reçoivent une invitation par mail ou via le portail d'enquêtes pour participer à l'étude. En cas d'acceptation, le répondant :

- répond lui-même aux questions sur ses habitudes d'écoute
- récoit des instructions (textes et vidéo) sur la façon de remplir le carnet
- remplit le premier jour d'écoute
- reçoit une invitation à continuer à remplir son carnet pour les 7 jours suivants
- renseigne ses données socio-démographiques.

Après l'interview, c'est au répondant de remplir le carnet d'écoute pendant les sept jours suivant. Pour cela, il a le choix entre une version papier et un carnet via Internet (les répondants récrutés online remplissent toujours le carnet via internet). Le carnet rempli est renvoyé chez GfK Belgium, soit par la poste, via une enveloppe laissée lors de l'interview pour la version papier, ou via une procédure automatisée de confirmation pour les carnets d'écoute Web.

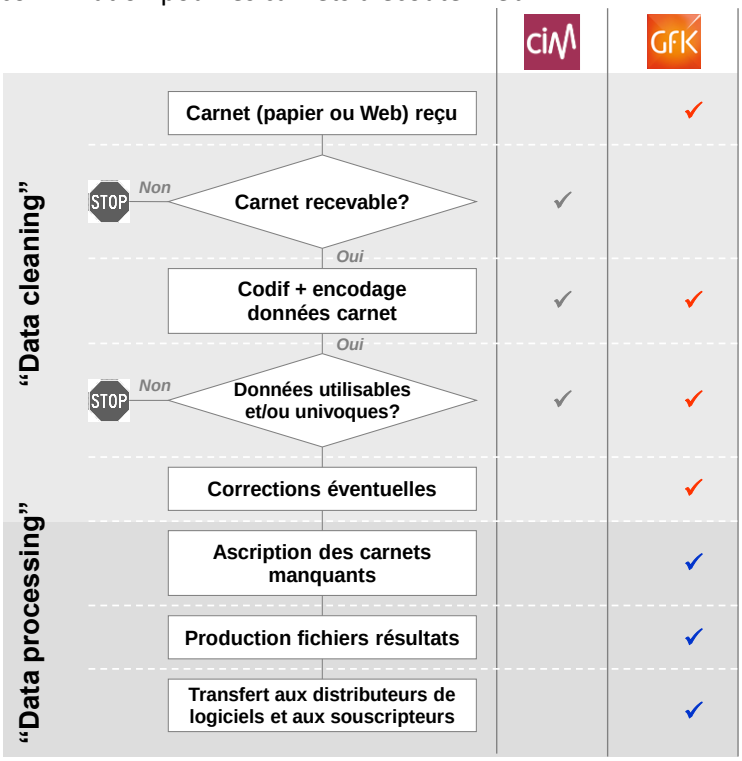

Figure 2 : Le processus de traitement des données depuis la réception du carnet jusqu'à la publication des résultats

Le traitement des données commence à la réception du carnet rempli (par poste ou par internet). En premier lieu, on contrôle la validité de chaque carnet (voir « vérification des carnets et validation »). Lorsqu'un carnet est conforme aux exigences de qualité, son contenu est encodé. L'opération est encadrée par un codebook élaboré par le CIM dont le contenu a été approuvé par la Commission Technique. En cas de difficulté d'identification d'une radio, on fait appel à l'expertise du CIM. Les carnets complètement encodés sont ensuite transférés pour traitement. Ce traitement comprend des tests de cohérence.

3.2 Interviews

3.2.1 Sélection des adresses

La répartition des interviews sur l'ensemble du territoire belge répond toujours à un premier critère géographique. À chaque arrondissement (il y en a 43 en Belgique), sera attribué un nombre d'interviews à réaliser, proportionnel au nombre de personnes âgées de 12 ans et qui y habitent.

Ce total sera ensuite réparti, par arrondissement, en groupes de 1 interviews par points de chute pour Bruxelles 19 et 4 interviews par point de chute pour les autres arrondissements. Le nombre de points de chute nécessaires sera ainsi déterminé pour chaque arrondissement.

Dans un deuxième temps, les points de chute de chacun des arrondissements seront attribués au hasard à certains quartiers INS ou à des conglomérats de quartiers INS constitués selon la méthode ci-dessous. Chaque arrondissement est composé de différentes communes, lesquelles se divisent à leur tour en quartiers. Un fichier de l'Institut National de Statistique regroupe tous les quartiers (et donc les noms des rues qui les composent) assortis de leur densité de population. C'est ce fichier qui permettra de déterminer, par point de chute, le quartier où l'enquêteur doit travailler. Pour tous les quartiers INS de moins de 150 habitations, l'Institut composera des nouveaux quartiers assez grands afin de ne pas devoir exclure des quartiers INS de trop petite taille. Ces nouveaux quartiers seront composés en regroupant le quartier trop petit avec les quartiers voisins en supprimant le dernier (ou les deux ou trois etc. derniers) chiffre du code quartier (composé de 4 chiffres).

Cette attribution se fera de façon systématique (par intervalles), sur base de la liste des quartiers INS, rangés aléatoirement. Le nombre total d'habitants de l'arrondissement et le nombre de points de chute à tirer étant connus, le rapport entre les deux informations détermine l'intervalle de tirage.

3.2.2 Détermination des adresses

L'étape suivante dans la procédure d'échantillonnage consistera en un tirage aléatoire d'adresses au sein de chacun des quartiers sélectionnés. Par point de chute, on tirera entre 16 et 24 adresses pour réaliser le nombre d'enquêtes par point de chute. Le nombre d'adresse exact (de 16 à 24, 6 à Bruxelles) dépend d'une estimation de la difficulté de recrutement, basée sur l'historique de l'étude radio sur le nombre de contacts nécessaires pour réaliser une enquête.

Ces adresses constituent une feuille de route par point de chute.

Chaque adresse sur une feuille de route donnera lieu à la génération d'un numéro unique, utilisé comme clef de référence pour l'ensemble des fichiers de contrôles générés ultérieurement (voir infra).

3.2.3 Procédure de contact

Pour chaque groupe de 1 (Bruxelles) ou 4 enquêtes, l'enquêteur devra visiter au moins 3 fois chaque adresse de la feuille de route. L'ordre dans lequel l'enquêteur visite ces adresses n'a pas d'importance étant donné que chaque adresse doit être visitée.

Ces feuilles de routes ne mentionnent que des adresses, sans informations sur la personne à interroger.

En cas de contact à une adresses, la procédure de sélection de la personne à interroger est la suivante :

- L'enquêteur demande à la personne de contact (qui a ouvert la porte) de renseigner la composition du ménage et d'indiquer quelles personnes sont présentes au domicile.
- L'enquêteur encode la composition détaillée dans une application disponible sur son smartphone.
- Cette application comprend un algoritme de sélection qui va déterminer quelle personne du ménage doit être interrogée. Cet algorithme va définir pour chaque individu une proabilité d'être sélectionné. Cette probababilité tient compte : de la présence de la personne au moment de l'enquête, des profils déjà interrogés dans les enquêtes déjà réalisées, de la difficulté de recrutement de certains profils. Une fois ces probabilités définies, l'algorithme sélectionne aléatoirement la personne à interroger.

L'enquêteur pourra réaliser son premier contact tout au long de la journée, n'importe quel jour de la semaine. Par contre des quotas ont été fixés quant au nombre de contacts et d'interviews à réaliser en semaine après 17h ou le week-end, et ce en vue d'assurer suffisament de contacts avec des actifs. Ainsi, 55% des premiers contacts et 60% des interviews doivent être réalisés en semaine après 17h ou le week-end. Un des deux premiers contact à une même adresse doit toujours être fait après 17h ou le week-end.

Un objectif par jour et par semaine doit également être respecté. Par conséquent, le nombre d'interviews réalisées chaque jour doit correspondre à 14,3% de l'objectif défini pour la semaine. Ces quotas doivent être respectés durant chaque vague tant au Nord qu'au Sud du pays. La Commission Technique a cependant assoupli cette règle de répartition dans un cas. Lors des enquêtes effectuées le lundi, l'enquêteur peut interroger le répondant sur l'un ou l'autre jour du week-end en ce qui concerne le jour d'écoute de la veille (voir point 3.3.1). Cet assouplissement permet de faire face aux difficultés rencontrées par les enquêteurs pour réaliser des enquêtes le dimanche.

Un contact téléphonique est autorisé si l'enquêteur a pu se procurer un numéro de téléphone dans le cadre de sa première visite sur place. Le contact téléphonique ne peut être utilisé que pour fixer un rendez-vous.

Le CIM autorise également l'enquêteur, lors d'une première visite infructueuse (personne au domicile), à laisser un courrier informant le répondant potentiel de ses intentions et de sa volonté de venir revisiter son domicile.

Quand la personne désignée est présente et accepte l'interview, celle-ci peut avoir lieu directement ou à un autre moment choisi par la personne à interroger. De même, si la personne désignée est absente, l'enquêteur peut prendre rendez-vous. Lorsque la personne sollicitée refuse l'interview, l'enquêteur passera à une autre adresse de la feuille de route.

Le CIM s'oppose formellement à toute forme de recrutement préalable à la première visite et dissocié de l'interview proprement dite (téléphonique, courrier, visite d'un autre enquêteur, etc.).

Les enquêteurs appelés à travailler dans New Brussels CIM sont bilingues français-néerlandais. Un enquêteur bilingue amené à travailler dans d'autres provinces, ne peut le faire qu'à la condition que la langue parlée dans la province corresponde à sa langue maternelle.

Chaque enquêteur travaillant dans New Brussels CIM pose la question relative à la langue usuelle de la personne interrogée tout au début de son interview. Il réalise l'interview dans cette langue, si elle

est le FR ou le NL. S'il s'agit d'une autre langue, il réalise l'interview dans celle des deux que l'interviewé a choisie.

3.2.4 **Enquête face-à-face**

Pour les répondants recrutés en face-à-face, l'enquête est réalisée sur base d'un programme CAPI (Computer Assisted Personal Interview). L'enquêteur pose lui-même les questions au répondant.

Pour les répondants recrutés en ligne, l'enquête est réalisée en mode CAWI (Computer Assisted Web Interview). Le répondant remplit lui-même le questionnaire en ligne.

Figure 3 : Déroulement de l'enquête

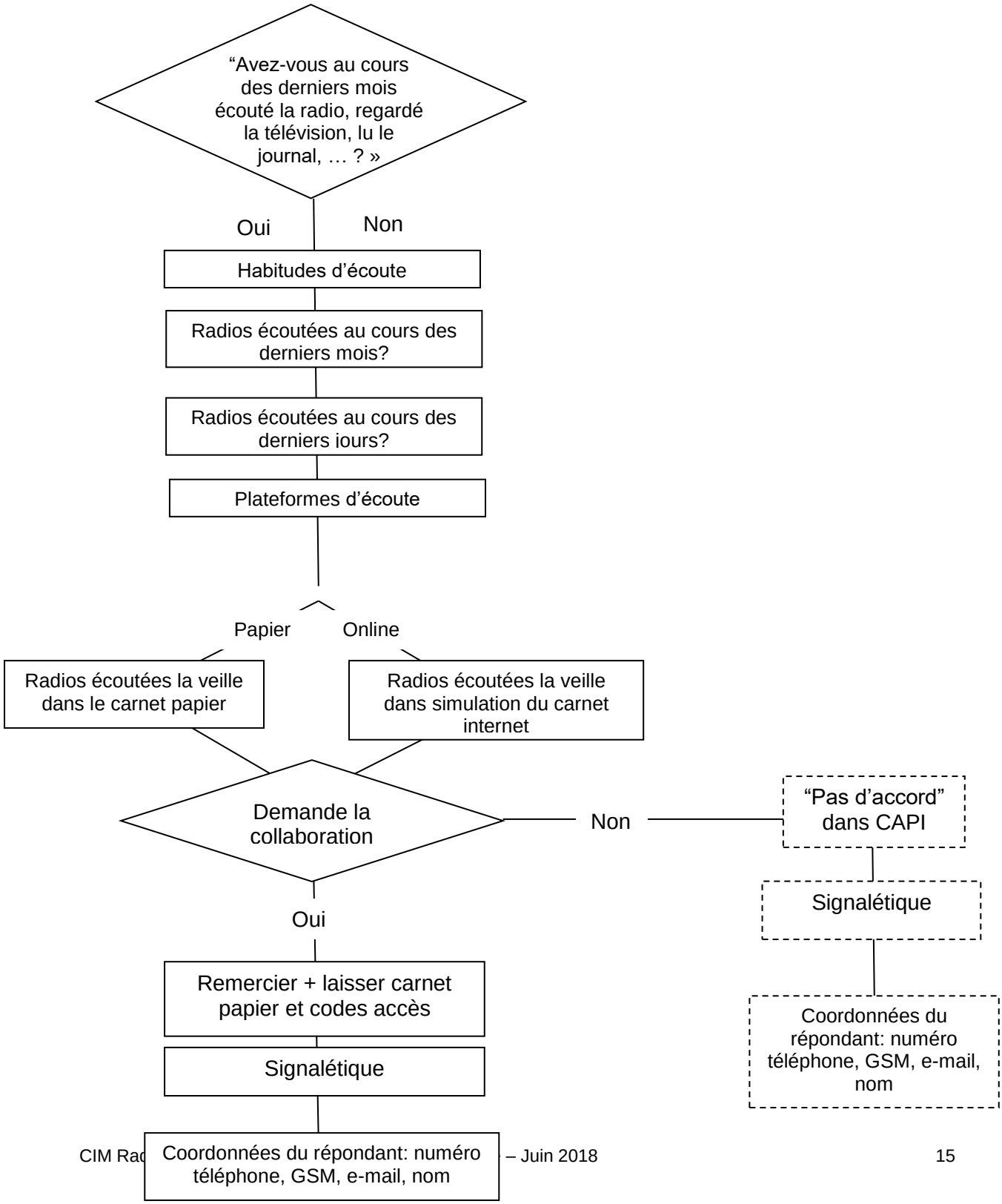

L'interview comporte les éléments suivants :

- une question introductive sur la consommation des grands médias ;
- des questions sur l'équipement télévisuel des ménages
- l'écoute de la radio, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des derniers mois;
- les stations de radio écoutées, pendant au moins 10 minutes, au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- les 3 stations de radio les plus écoutées au cours des 7 derniers jours précédant l'interview;
- des questions sur les plates-formes d'écoutes via lesquelles le répondant écoute habituellement la radio
- l'écoute de la veille par quart d'heure, par station et par lieu d'écoute (10 minutes au moins par quart d'heure et si plusieurs stations dans un quart d'heure, la station écoutée le plus longtemps) ;
- Les habitudes d'écoute, notamment la fréquence d'écoute, sur une semaine moyenne ou samedi/dimanche, pour des tranches horaires déterminées ;
- les renseignements socio-démographiques.

Le détail du questionnaire est disponible en annexe 1.

Après l'enquête, c'est au répondant sélectionné de remplir le carnet et :

- à le renvoyer chez GfK Belgium, après 7 jours de remplissage, au moyen d'une enveloppe « Port payé par le destinataire » s'il a rempli le carent papier.
- A valider son carnet rempli s'il a rempli le carnet online.

Les répondants face-à-face qui renvoient leur carnet ont l'occasion de remporter un des 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 100 euros chacun. Les répondants entre 12 et 34 ans recoivent également la possibilité de remporter 1 iPhone ou un iPad.

Les répondants face-à-face 12-44 à Bruxelles 19 qui renvoient leur carnet correctement rempli reçoivent également un chèque-cadeau de 5€.

Pour les répondants online, la participation à l'enquête radio suit le schéma habituel de rémunération de l'online access panel auquel ils appartiennent (points de participation cumulable et échangeable contre des prix au choix du répondant).

Résultat du recrutement

Pour la vague Janvier- Avril 2018, 25.771 contacts ont été réalisés. La répartition des contacts s'est établie comme suit:

Résultat des contacts	Terrain Jan-Apr 2018
	N=
Nombre de contacts réalisés	25.771

Adresse inexistante	2,5
Personne à la maison	40,7
Personne ne peut pas être interrogée (maladie, incapacité)	0,1
Refus[1]	24,4
Enquête	23,8
Rendez-vous	1,9
Problème linguistique	1,4
Travaille dans un des secteurs suivants: études de marché, Journalisme, Media	0,2
Pas en mesure de participer	4,9

[1]Un refus s'applique également à un refus de la part des parents de la PI.

Par rapport aux quotas fixés quant au nombre de contacts/interviews à réaliser après 17h ou le week end (mentionnés ci-dessus, p.11), la répartition des enquêtes a été la suivante :

		Interviews		Premier contact	
	F-t-F	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend	Avant 17.00	Après 17.00 + weekend
Total	**5.985**	44,9%	55,1%	49,0%	51,0%
Nord	**2.939**	40,9%	59,1%	45,7%	54,3%
Sud	**3.046**	48,3%	51,7%	51,0%	49,0%
Flandre	**2.786**	40,9%	59,1%	46,0%	54,0%
Wallonie	**2.305**	51,9%	48,1%	56,0%	44,0%
Bruxelles	**894**	39,1%	60,9%	40,0%	60,0%

Pour rappel, le recrutement a été du mardi 02 janvier 2018 au lundi 30 avril 2018. Le nombre final d'interviews conservées pour le traitement s'élève à 8.414 dont 5.985 interviews en F2F. Pour ces 5.985 interviews, 25.799 contacts ont été nécessaires, ce qui revient à 0,23 interviews par contact.

Numéro semaine	Dates	Nombre contacts	Nombre d'enquêtes F2F	Enquêtes par contact	Enquêtes online	Auditeurs	Non-auditeurs
1	01/01-07/01	635	142	0,22	65	185	22
2	08/01-14/01	1.507	330	0,22	114	397	47
3	15/01-21/01	1.483	329	0,22	100	371	58
4	22/01-28/01	1.555	356	0,23	89	389	56
5	29/01-04/02	1.616	382	0,24	339	666	55
6	05/02-11/02	1.919	391	0,20	123	449	65
7	12/02-18/02	1.762	400	0,23	10	362	48
8	19/02-25/02	1.766	372	0,21	52	369	55
9	26/02-04/03	1.510	350	0,23	68	376	42
10	05/03-11/03	1.259	299	0,24	80	329	50
11	12/03-18/03	1.711	383	0,22	85	399	69
12	19/03-25/03	1.415	402	0,28	92	393	61
13	26/03-01/04	1.301	362	0,28	236	445	69
14	02/04-08/04	1.462	278	0,19	121	411	59
15	09/04-15/04	1.572	349	0,22	215	526	91
16	16/04-22/04	1.463	364	0,25	268	520	112
17	23/04-29/04	1.832	491	0,27	353	713	131
18	30/04	31	5	0,16	19	23	1
Totaal		25.799	5.985	0,23	2.429	7.323	1.091
						87%	13%

Le nombre net de 8.414 interviews a été réalisé sur une période de 4 mois. La répartition des enquêtes dans le temps s'est déroulée comme suit :

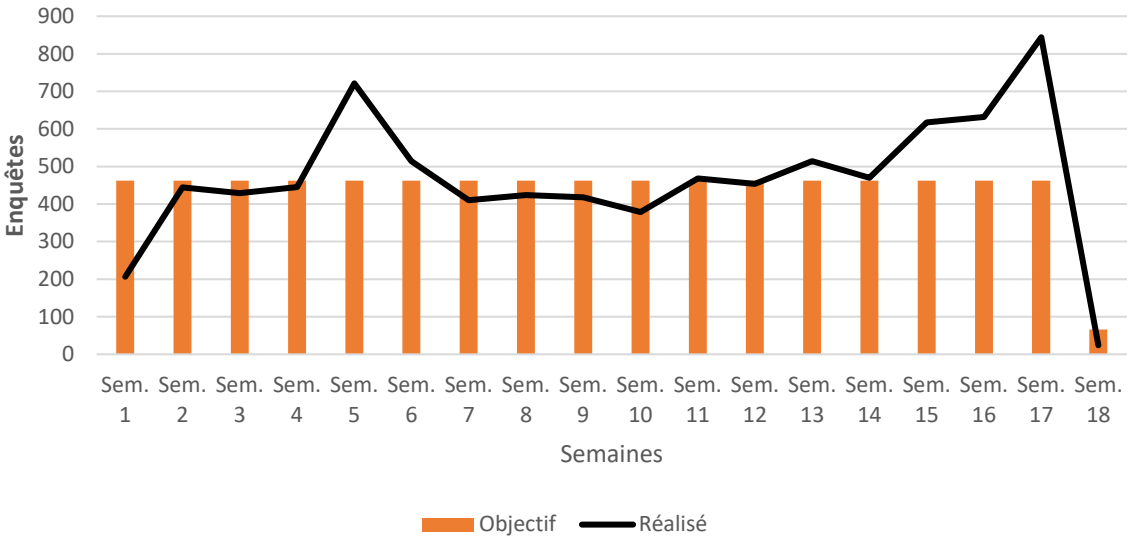

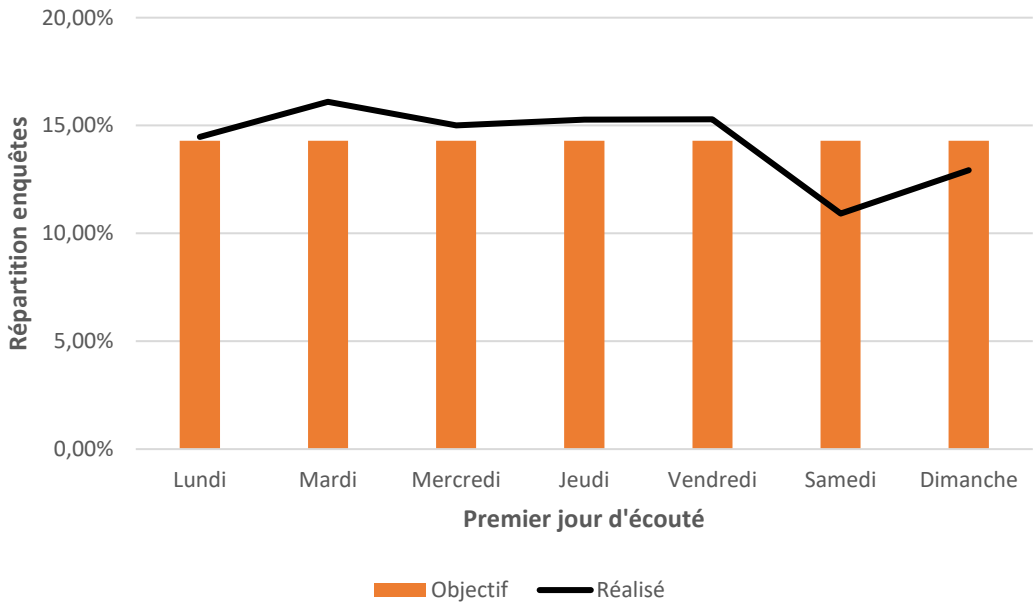

3.3 Terrain « carnet d'écoute »

3.3.1 Périodes couvertes

Le tableau ci-dessous détaille le calendrier précis du terrain « face-à-face », avec chaque fois le nombre d'interviews, le nombre d'exemplaires retournés y correspondant, et le taux de retour par semaine.

Numéro de semaine	Dates	Nombre enquêtes	Nombre carnets retournés	Taux de retour
1	01/01-07/01	207	139	67%
2	08/01-14/01	444	317	71%
3	15/01-21/01	429	284	66%
4	22/01-28/01	445	279	63%
5	29/01-04/02	721	582	81%
6	05/02-11/02	514	332	65%
7	12/02-18/02	410	242	59%
8	19/02-25/02	424	292	69%
9	26/02-04/03	418	253	61%
10	05/03-11/03	379	219	58%
11	12/03-18/03	468	293	63%
12	19/03-25/03	454	375	83%
13	26/03-01/04	514	254	49%
14	02/04-08/04	470	358	76%
15	09/04-15/04	617	292	47%
16	16/04-22/04	632	361	57%
17	23/04-29/04	844	491	58%
18	30/04	24	12	50%
Totaal		**8.414**	**5.375**	**64%**

Au cours d'une semaine, les interviews ont lieu du lundi au dimanche, le carnet commençant la veille de l'interview.
Par exemple : le dernier jour de la semaine 11 étant le dimanche 18 mars pour l'interview face-à-face, le carnet porte sur l'écoute de la veille (soit le samedi 17 mars), Le dernier jour couvert par ce carnet est donc le samedi 24 mars (date de début du carnet + 7 jours).

3.3.2 **Utilisation du carnet d'écoute**

Les informations rassemblées sont les suivantes:

- radios écoutées parfois : « au moins 10 minutes au cours des derniers mois »
- radios écoutées au cours de la semaine écoulée : “ au moins 10 minutes au cours de la semaine écoulée”
- l’écoute radio par quart d'heure et par radio au cours de la semaine d’interview (période correspondant au carnet d’écoute)

Au cours de l’entretien, l’enquêteur demande au répondant s’il préfère remplir un carnet d’écoute en version papier ou en version internet. En fonction du choix de la personne, l’enquêteur illustrera l’un ou l’autre des types de carnet, en remplissant l’écoute du jour veille avec le répondant dans le support choisi.

3.3.3 **Carnet d’écoute papier**

On trouve ci-dessous la couverture du carnet d'écoute pour la vague Jan-Apr 2018 avec des indications et exemples sur la manière de l'utiliser. Pour chaque vague de l’étude radio CIM, un carnet d’écoute est imprimé dans une couleur différente et la liste des stations de radio se trouvant sur le rabat est adaptée.

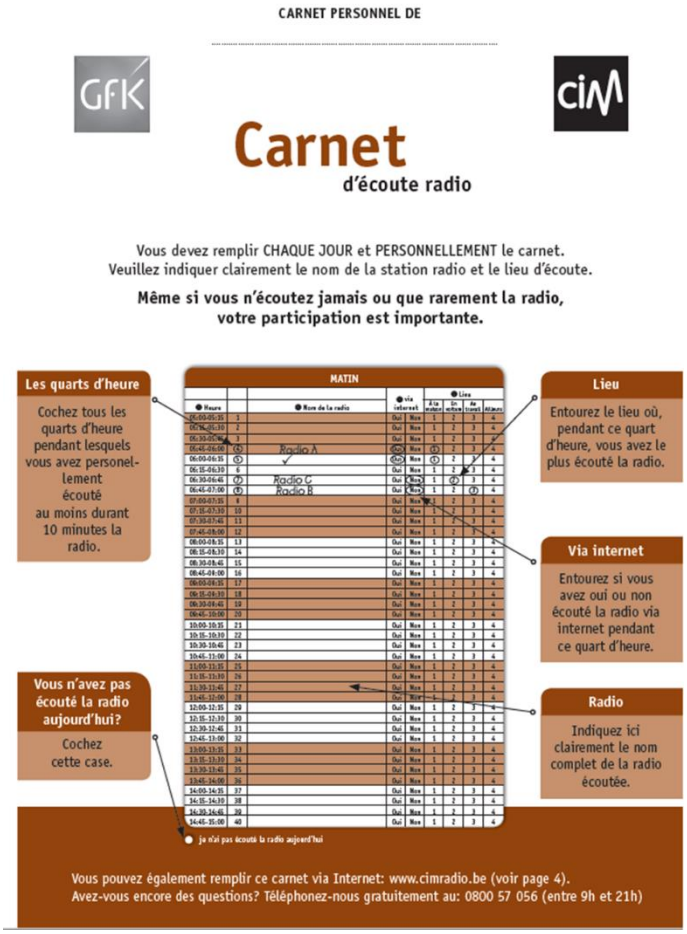

Le répondant trouve en début de carnet un mode d'emploi détaillé.

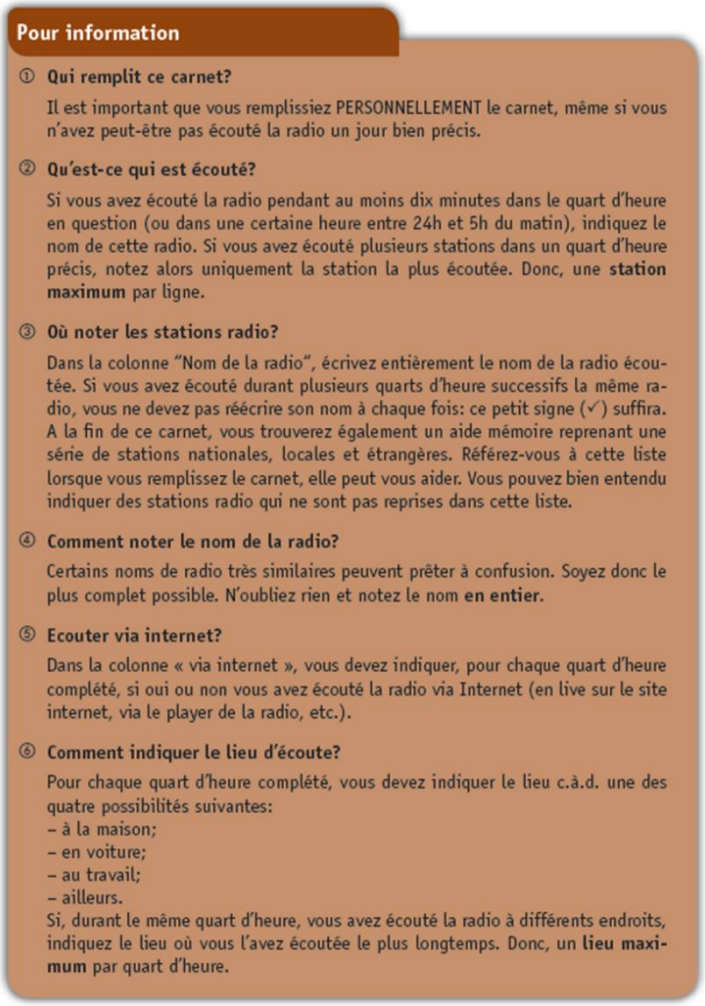

Pour information

① **Qui remplit ce carnet?**

Il est important que vous remplissiez PERSONNELLEMENT le carnet, même si vous n'avez peut-être pas écouté la radio un jour bien précis.

② **Qu'est-ce qui est écouté?**

Si vous avez écouté la radio pendant au moins dix minutes dans le quart d'heure en question (ou dans une certaine heure entre 24h et 5h du matin), indiquez le nom de cette radio. Si vous avez écouté plusieurs stations dans un quart d'heure précis, notez alors uniquement la station la plus écoutée. Donc, une **station maximum** par ligne.

③ **Où noter les stations radio?**

Dans la colonne "Nom de la radio", écrivez entièrement le nom de la radio écoutée. Si vous avez écouté durant plusieurs quarts d'heure successifs la même radio, vous ne devez pas réécrire son nom à chaque fois: ce petit signe (✓) suffira. A la fin de ce carnet, vous trouverez également un aide mémoire reprenant une série de stations nationales, locales et étrangères. Référez-vous à cette liste lorsque vous remplissez le carnet, elle peut vous aider. Vous pouvez bien entendu indiquer des stations radio qui ne sont pas reprises dans cette liste.

④ **Comment noter le nom de la radio?**

Certains noms de radio très similaires peuvent prêter à confusion. Soyez donc le plus complet possible. N'oubliez rien et notez le nom **en entier.**

⑤ **Ecouter via internet?**

Dans la colonne « via internet », vous devez indiquer, pour chaque quart d'heure complété, si oui ou non vous avez écouté la radio via Internet (en live sur le site internet, via le player de la radio, etc.).

⑥ **Comment indiquer le lieu d'écoute?**

Pour chaque quart d'heure complété, vous devez indiquer le lieu c.à.d. une des quatre possibilités suivantes:
– à la maison;
– en voiture;
– au travail;
– ailleurs.
Si, durant le même quart d'heure, vous avez écouté la radio à différents endroits, indiquez le lieu où vous l'avez écoutée le plus longtemps. Donc, un **lieu maximum** par quart d'heure.

Attention!

Si vous n'avez pas écouté la radio pendant une journée entière, cochez alors la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" en bas de la page.

Cette réponse est tout aussi importante pour nous.

Compléter le carnet sur Internet

Vous pouvez également compléter le carnet sur www.cimradio.be.

Pour vous connecter, tapez votre numéro de répondant et votre mot de passe. Ces informations se trouvent à l'arrière du carnet.

Le répondant trouvera sur la page suivante :

- la question relative à l'audience totale (A). Les répondants sont invités à consigner ici toute station qu'ils ont écoutée au moins 10 minutes au cours des derniers mois.
- La même question mais pour les 7 derniers jours (B)

Les répondants choisissent en principe une ou plusieurs stations de radio sur la liste du rabat du carnet d'écoute. Si une radio ne se trouve pas dans la liste, mais est explicitement signalée par le répondant, celle-ci sera quand même prise en compte lors de l'encodage.

Puis les participants à l'étude sont invités à noter au jour le jour et par quart d'heure:

- Le nom de la station écoutée
- Le lieu d'écoute
- Si la station a été écoutée via internet ou non

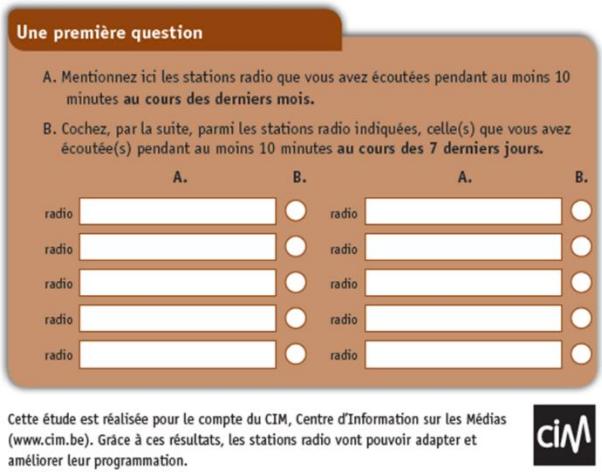

Pour chaque jour, une case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" permet au répondant de signaler une "non-écoute".

Un aide-mémoire figure sur un rabat dans chaque carnet, afin d'aider les répondants à bien identifier les stations. Cet aide-mémoire ne mentionne que les principales stations, et varie selon la langue du carnet. Celui-ci est remis à jour à chaque vague.

Liste aide-mémoire du carnet francophone pour la vague Janvier-Avril 2018:

Aide-mémoire

Ceci est un exemple.
Vous pouvez aussi indiquer d'autres radios que celles reprises dans la liste.

Radios nationales

Bel RTL
Chérie
Classic 21 (RTBF)
DH Radio
Fun Radio
La Première (RTBF)
Mint
Musiq' 3 (RTBF)
Nostalgie (FR)
NRJ
Pure (RTBF)
Radio Contact
VivaCité (RTBF)

Radios étrangères

Europe 1
France Inter
RTL France
Virgin radio

Radios provinciales

Province	Emetteur
Brabant FR	Antipode
Bruxelles	BXFM
Bruxelles	Foorire FM
Hainaut	Sud Radio
Liège	Maximum FM
Liège	BRF
Luxembourg	Must FM Luxembourg
Namur	Must FM Namur

Liste aide-mémoire du carnet néerlandophone pour la vague Janvier-Avril 2018 :

Geheugensteun

Dit is een voorbeeld. U kunt ook andere radio's noteren dan deze van de lijst.

Nationale radio's

ClubFM
Family Radio
Hit!
Joe
Ketnet hits (VRT)
Klara (VRT)
Klara Continuo (VRT)
MNM (VRT)
MNM Hits (VRT)
Nostalgie (NL)
Qmusic
Radio 1 (VRT)
Radio 2 (VRT)
Radio Maria
RGR fm
Stadsradio
Studio Brussel (VRT)
TOPradio
VBRO
VBRO Evergreen
VRT NWS (VRT)

Lokale radio's

Provincie	Radio	Steden	Frequentie
Antwerpen	Christina	Heist op den Berg	106.1
Antwerpen	Christina	Hulshout	106.5
Antwerpen	Radio Minerva	Antwerpen	98.0
Antwerpen	Radio Reflex	Mechelen	106.2
Antwerpen	Radio Reflex	Boom	106.9
Antwerpen	Radio Stad	Antwerpen	107.8
Antwerpen	Randstadradio	Mechelen	99.0
Brabant	Christina	Aarschot	107.2
Brabant	Victoria	Halle	105.2
Limburg	Trendy FM	Ham	106.0
Limburg	Trendy FM	Houthalen	107.0
Limburg	Trendy FM	Lommel	106.5
Limburg	Trendy FM	Hechtel	107.7
Limburg	Trendy FM	Beringen	106.4
Oost-VL	City-Music	Aalst	107.8
Oost-VL	City-Music	Haaltert	105.8
Oost-VL	Land Van Waas	Lokeren	105.9
Oost-VL	Land Van Waas	Sint-Niklaas	107.9
Oost-VL	Radio Accent	Gent	104.9
Oost-VL	Radio Accent	Wetteren	106.1
Oost-VL	Radio Actief	Eeklo	105.2
Oost-VL	Radio Actief	Evergem	107.6
Oost-VL	Radio Actief	Sint-laureins/Assenede	107.9
Oost-VL	Radio Beverland	Beveren-Melsele	106.1
Oost-VL	Radio Max	Eeklo	106.3
Oost-VL	Radio Max	Maldegem	105.9
Oost-VL	Radio Max	Aalter	104.7
Oost-VL	Radio Plus	Gent	107.7
Oost-VL	Radio Plus	Merelbeke	106.8
Oost-VL	Radio Roxx	Eeklo	102.6
Oost-VL	Radio Roxx	Sint-laureins/Assenede	107.2
Oost-VL	Radio VLAR	Ronse	107.4
Oost-VL	Radio VLAR	Oudenaarde	106.6
Oost-VL	Zen FM	Gent	104.5
West-VL	Kustradio	Knokke-Heist/Zeebrugge	105.1
West-VL	Kustradio	Blankenberge/De Haan	107.6
West-VL	Top Select (Radio Gemini)	Kortrijk	106.4
West-VL	Top Select (Radio Gemini)	Zwevegem	105.7
West-VL	Westradio	Koksijde/Nieuwpoort	104.8

3.3.4 **Carnet « online » : www.cimradio.be**

Une solution alternative pour le remplissage du carnet d'écoute est offerte au répondant : à savoir via Internet sur un site dédié "www.cimradio.be". Il a été conçu pour rendre le remplissage aussi simple que possible, avec au maximum trois étapes pour l'enregistrement quotidien du comportement d'écoute. Les répondants recrutés online remplissent également cette version du questionnaire.

Etape 1 : identification du répondant via un système classique de login et password. Ces données figurent0 sur l'étiquette d'identification unique collée sur chaque carnet papier. Si le répondant a communiqué une adresse E-mail, il est immédiatement enregistré dans la database et reçoit un hyperlien qui lui donne un accès direct au site, sans passer donc par l'étape 1.

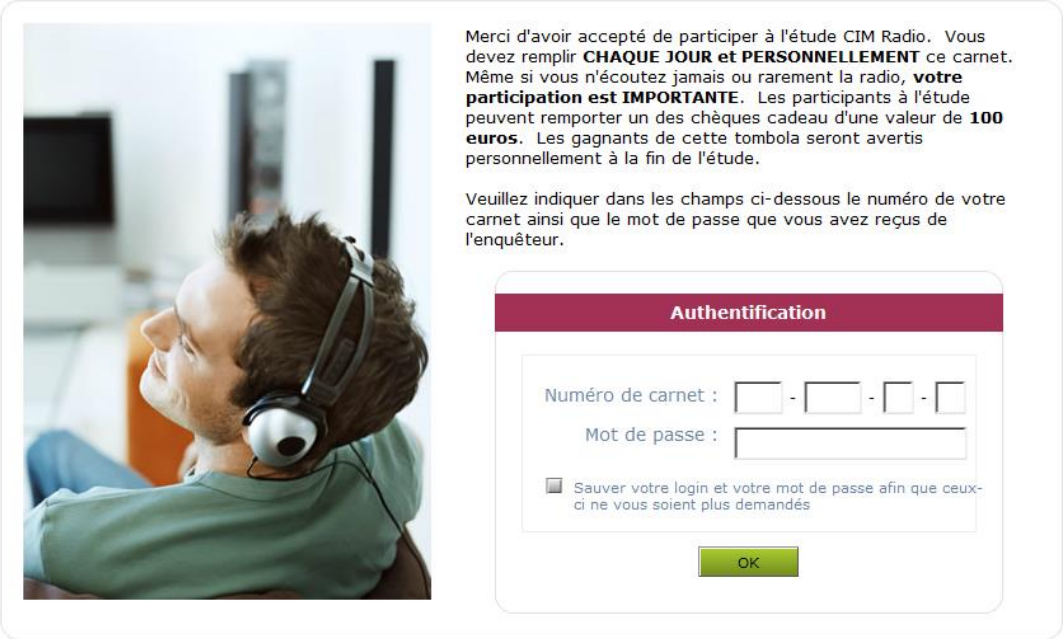

Etape 2 : définition d'une liste personnelle de radios. Chaque utilisateur se voit demander de définir une liste de stations propre, à partir de l'aide-mémoire. Il peut également faire appel à une fonction de recherche, qui affiche toutes les stations correspondant au nom encodé. La liste ainsi constituée permet à chaque répondant de choisir les stations qu'il écoute parfois. Il a également la possibilité d'ajouter d'autres noms par la suite.

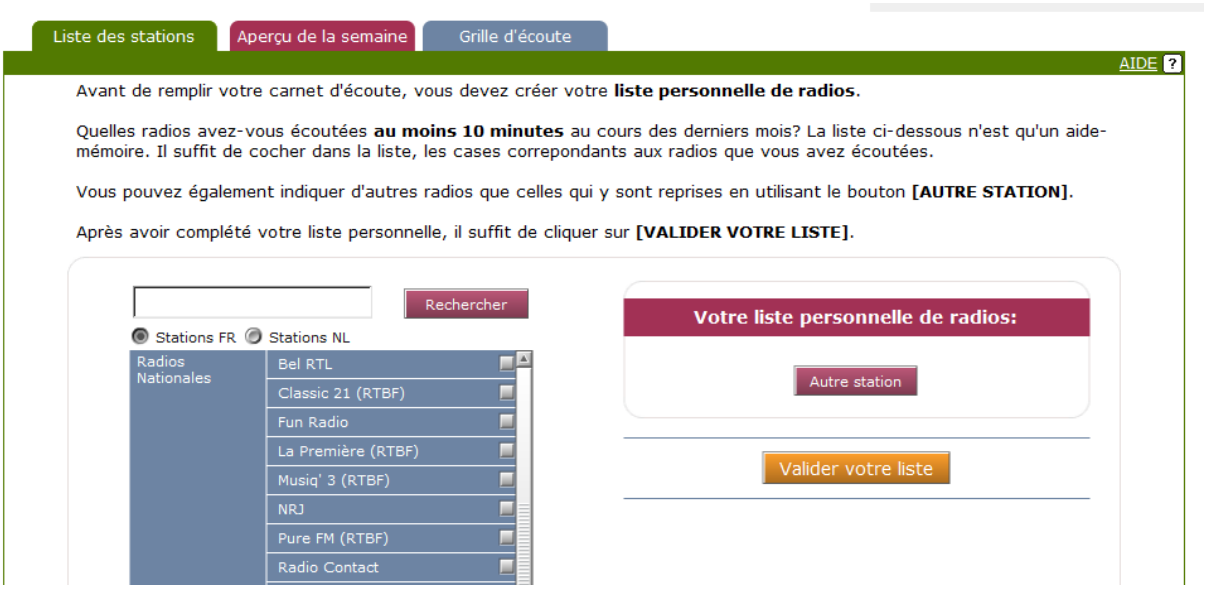

Etape 3 : **remplissage du carnet.** Après la constitution d'une liste personnelle de radios, le répondant est dirigé vers un aperçu de sa semaine d'écoute. Il lui suffit de cliquer sur la journée qu'il désire remplir pour être envoyé dans la grille horaire.
Cette grille horaire contient chaque quart d'heure de la journée ainsi que les stations de la liste établie plus tôt. Pour chaque quart d'heure écouté, le répondant doit indiquer la station écoutée, le lieu d'écoute et la plateforme d'écoute (via internet ou non). Si le répondant oublie une information, un message le lui rappelle.

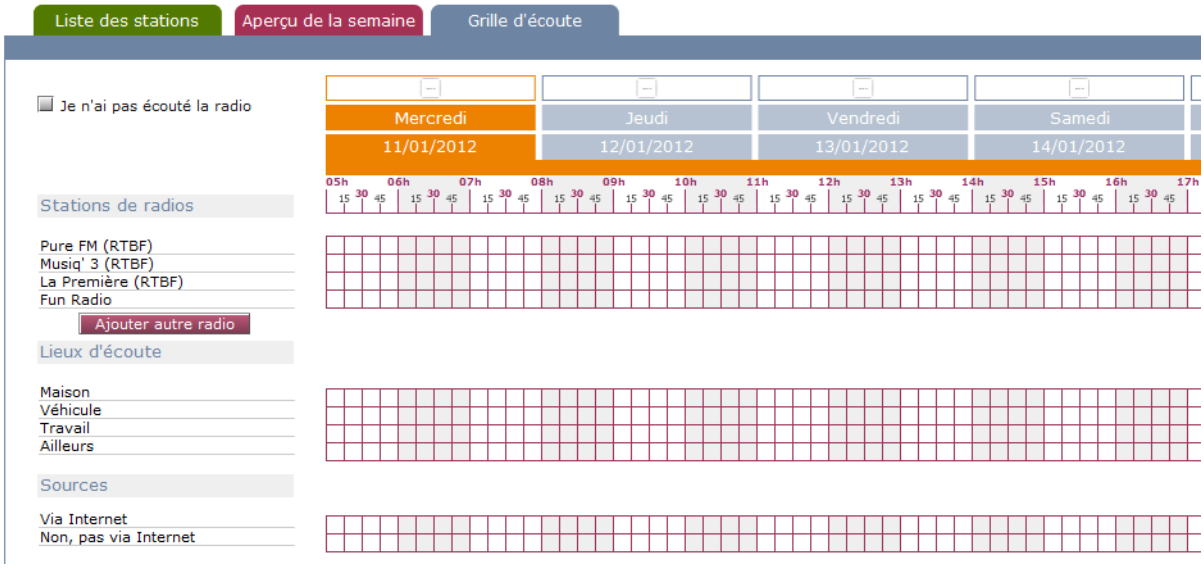

L'application permet également les corrections ultérieures. Une fois que les 8 jours ont été remplis, le répondant peut envoyer le carnet finalisé. Dès lors, plus aucune correction n'est possible.

Une rubrique « questions fréquemment posées » (FAQ) traite une série de problèmes ou de questions qui peuvent se poser pendant le remplissage.

49,4 % des carnets reçus ont été remplis via Internet. Ce pourcentage n'est plus comparable aux années précédentes car maintenant une partie du recrutement se fait également en ligne.
Le profil des individus ayant répondu via Internet diffère significativement des autres, surtout pour la dimension « âge ».

	Paper F2F	Web F2F	Web Online
TOTAL	2.655	557	**2.098**
Age			
12-24 ans	7,0%	12,5%	20,4%
25-34 ans	8,3%	18,5%	18,1%
35-44 ans	11,7%	20,3%	13,9%
45-54 ans	14,6%	18,0%	18,3%
55-64 ans	20,6%	17,8%	16,9%
>64 ans	37,8%	13,0%	12,4%
Sexe			
Homme	44,3%	50,4%	51,9%
Femme	55,7%	49,6%	48,1%
Univers			
CIM Radio Nord	47,1%	77,0%	61,4%
CIM Radio Sud	52,9%	23,0%	38,6%

3.4 Les relances téléphoniques/ postales/ par SMS/ par mails

Afin de diminuer autant que possible le risque de non-réponse, GfK Belgium a mis sur pied une procédure de relance. Celle-ci passe par une application SMS, une communication téléphonique personnalisée, l'envoi d'un rappel postal ou par mail.

Chaque répondant (possédant un GSM) qui accepte de tenir à jour et de remplir un carnet d'écoute reçoit après déroulement de l'interview, un SMS lui demandant de remplir son carnet et de le renvoyer ensuite.

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Remplissez svp pendant une semaine le carnet d'écoute et renvoyez le à GfK Belgium. Merci ! »

Le système gère les destinataires et les moments de réception du message. Si, après quelques jours, le carnet n'a pas encore été renvoyé, un second voire un troisième message est envoyé sous forme de sms ou de mails.

SMS :

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. N'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à GfK Belgium. Merci ! »

Mail :

« Un grand merci pour votre collaboration à l'étude CIM Radio. Si vous avez complété et validé votre carnet sur Internet, il ne faut plus le renvoyer. Si, par contre, vous avez rempli la version papier, n'oubliez pas svp de renvoyer votre carnet d'écoute complété à GfK Belgium. Merci ! »

En cas de non réponse on appelle personnellement le répondant.
Après réception du carnet, un message de remerciement est envoyé.

« GfK Belgium vous remercie d'avoir bien voulu retourner votre carnet rempli. Visitez-nous sur www.cimradio.be!»

Les répondants qui n'ont pas encore retourné leur carnet reçoivent aussi un rappel les incitant à le faire lors des contrôles réguliers pratiqués par l'institut.

Les répondants qui le souhaitent peuvent recevoir un rappel quotidien par mail.

3.5 Taux de retour des carnets

Au total, ce sont 5.375 carnets (bruts) d'écoute qui ont été renvoyés, soit un taux de retour de 63.9 %. Le tableau croisé ci-dessous détaille le rythme de retour, qui varie d'une semaine à l'autre.

Semaine réception carnet	Semaine de l'interview																		Total
	W35	W36	W37	W38	W39	W40	W41	W42	W43	W44	W45	W46	W47	W48	W49	W50		W51	Carnets reçus
W2 08/01-14/01	8%																		19
W3 15/01-21/01	58%	38%																	278
W4 22/01-28/01	63%	61%	34%																256
W5 29/01-04/02	66%	68%	56%	35%															289
W6 05/02-11/02	66%	69%	61%	52%	53%														498
W7 12/02-18/02	66%	70%	65%	59%	74%	40%													392
W8 19/02-25/02	66%	70%	65%	61%	78%	55%	22%												205
W9 26/02-04/03	67%	71%	65%	62%	79%	61%	45%	28%											255
W10 05/03-11/03	67%	71%	66%	63%	80%	62%	57%	59%	29%										326
W11 12/03-18/03	67%	71%	66%	63%	80%	63%	57%	63%	39%	17%									138
W12 19/03-25/03	67%	71%	66%	63%	80%	64%	59%	67%	59%	46%	25%								342
W13 26/03-01/04	67%	71%	66%	63%	81%	64%	59%	68%	60%	53%	53%	24%							287
W14 02/04-08/04	67%	71%	66%	63%	81%	64%	59%	68%	61%	56%	58%	43%	46%						354
W15 09/04-15/04	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	68%	61%	56%	61%	53%	63%	34%					305
W16 16/04-22/04	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	68%	61%	57%	62%	55%	67%	54%	37%				375
W17 23/04-29/04	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	68%	61%	57%	62%	55%	68%	58%	51%	36%			340
W18 30/04-06/05	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	68%	61%	57%	62%	55%	69%	61%	59%	49%	35%		426
W19 07/05-13/05	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	68%	61%	57%	63%	56%	69%	62%	60%	54%	52%	42%	202
W20 14/05-18/05	67%	71%	66%	63%	81%	65%	59%	69%	61%	58%	63%	56%	70%	62%	61%	57%	58%	50%	88
Nombre carnets	139	317	284	279	582	332	242	292	253	219	293	254	358	292	375	361	491	12	5375
Nombre interviews	207	444	429	445	721	514	410	424	418	379	468	454	514	470	617	632	844	24	8414

4 Vérification des carnets et validation

4.1 Vérification des carnets

Un certain nombre d'opérations a été nécessaire pour nettoyer l'identification des stations et/ou des séquences d'écoute, parfois chaotique, réalisée par les répondants. A cet effet, un sous-groupe de la commission technique s'est réuni plusieurs fois chez GfK Belgium pour consulter les carnets d'écoute à problème, en fonction des cohérences que l'on pouvait y trouver. Les corrections éventuelles ont été dûment notées sur les carnets concernés. 13 contacts téléphoniques ont en outre été effectués pour traiter les dénominations «RTBF », « RTL »,« VRT » et « Nostalgie ». Ces contacts avaient pour but :

- Pour « RTBF », de déterminer quelle radio avait précisément été écoutée, choix entre 6 modalités (4 contacts téléphoniques)
- Pour « RTL », éclaircir si le répondant voulait indiquer RTL longues ondes ou Bel RTL (8 contacts téléphoniques)
- Pour « VRT » : de déterminer quelle station précise avait été écoutée, choix entre 8 modalités (1 contact téléphonique).
- Pour « Nostalgie » : éclaircir si le répondant voulait indiquer Nostalgie FR ou Nostalgie NL (0 contact téléphonique).

La conversation téléphonique portait sur la connaissance du nom exact de la station, de la « bande » ou de la fréquence qui permettait de la recevoir. Un contrôle supplémentaire a été effectué en demandant au répondant de citer quelques noms de présentateurs ou d'émissions.

4.2 Règles de validation :

Les carnets ont ensuite été soumis aux règles de validation définies en Commission Technique :

A. Si un carnet contient plus que 3 jours de « non-écouté », non déclaré (donc la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" n'a pas été cochée), il est rejeté,

B. Si un carnet contient 3 jours de « non-écouté » ou moins, non déclaré (donc blanc), la « non-écoute » est corrigée et devient déclarée,

C. Si on observe plus de 24 heures d'écoute consécutive dans un carnet, il est vérifié et éventuellement rejeté.

4.3 Nombre de carnets rejetés

Des 5.375 carnets d'écoute renvoyés, au total 137 ont été rejetés (87 carnets pour le Nord, contre 50 pour le Sud):

- règle A : 132 parce qu'insuffisamment complétés (86 pour le Nord, 46 pour le Sud): plus de 3 jours non remplis, sans que la case "je n'ai pas écouté la radio aujourd'hui" ait été cochée.
- puis 5 carnets ont été rejetés par le sous-groupe de la Commission technique CIM Radio lors de la Vérification des carnets pour des raisons de qualité de remplissage (1 carnet au Nord et 4 au Sud).

Des 5.238 carnets valides, 1.814 (808 pour le Nord, 1.006 pour le Sud) ont été retenus pour la phase suivante : l'imputation. Dans cette phase les 3.176 (1.468 Nord, 1.708 Sud) carnets d'écoute manquants ont fait l'objet d'une imputation auprès d'individus semblables sur base de critères démographiques et d'audience.

4.4 Profil des carnets retournés

Ces données sont disponibles en fin de document (p.43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

5 Ascription : principes et résultats

5.1 Technique de l'ascription (ou imputation)

Cette méthode consiste en une procédure où, pour chaque receveur (c'est à dire un répondant dont le comportement d'écoute manque), on sélectionne un groupe de donneurs avec lequel le receveur possède le plus de points communs. Ces donneurs sont des répondants qui ont correctement rempli et retourné leur carnet d'écoute. On copie dès lors le comportement d'écoute total d'un donneur choisi aléatoirement parmi ce groupe pour l'attribuer au receveur. Pour l'application de la technique d'ascription, GfK a fait appel à l'entreprise ABF Research, établie aux Pays-Bas.

5.2 Ascription détaillée

Tables de correspondance

L'imputation se base sur le choix d'une variable (importante) d'enquête. C'est pour celle-ci que l'on veut imputer la valeur manquante chez les receveurs. Pour la sélection d'un groupe de donneurs aussi ressemblant que possible, on se base sur des tables de correspondance. Elle établit, pour la question concernée, quelles variables ont un rapport significatif sur le plan statistique avec la possibilité de non-réponse. Cette série de variables résulte finalement en une table de correspondance pour la variable à imputer. Au plus haut une variable se trouve dans la table, au plus le lien avec la non-réponse est grand. Pour chaque valeur manquante, un groupe de donneurs est composé sur la base de valeurs connues des variables de correspondance. A partir de ces réponses de répondants comparables, une valeur émanant d'un donneur est ensuite imputée aléatoirement. La variation des réponses au sein du groupe donneur est ainsi maintenue.

Le pourcentage prévu correctement constitue l'une des mesures statistiques qui permettent de juger une table de correspondance. C'est sur cette base que l'on peut définir progressivement la meilleure table de correspondance.

Variables de correspondance pour l'étude d'audience CIM

Bien que d'un côté tous les répondants n'ont pas transmis un carnet d'écoute complet, on dispose néanmoins de l'autre côté des données socio-démographiques de tout le monde. Ces informations doivent donc constituer une donnée importante pour la constitution d'une table de correspondance. Les variables utilisées sont la région (Nord ou Sud), la langue, la province, le sexe, l'âge, le groupe social, la taille du ménage, l'activité professionnelle et le plus haut diplôme obtenu.

Par ailleurs, l'audience hebdomadaire de la dernière semaine est également connue pour tous les répondants, ainsi que les réponses à une série de questions concernant les habitudes d'écoute. La nouveauté depuis la vague 12 est que le répondant nomme aussi les 3 radios qu'il a le plus écoutées. Sur base de toutes ces données supplémentaires, une paire de variables supplémentaires peut être prise en compte dans les tables de relations.

Type de radios : Sur base de la radio la plus écoutée, le type de radio le plus écouté peut être déterminé. Ceci est important car il est très probable que des répondants qui ont toutes les mêmes radios favorites aient écouté leur radio favorite avec la même intensité. Plus important encore, la prise en compte de cette variable dans les tables de relation améliore considérablement l'imputation.
Type d'auditeurs : Les répondants peuvent être intégrés dans différents « clusters » permettant de typer les individus sur base de leur comportement d'écoute. On distingue ainsi les « heavy listeners» des « light listeners » et les auditeurs de semaine et ceux du week-end.

Imputation simultanée

La variable d'imputation finale est le « total semaine », qui indique le nombre de quarts d'heure d'écoute de la radio en une semaine. Ce total est évidemment connu chez les donneurs et doit être imputé chez les receveurs. Comme le total semaine est la somme des quarts d'heure passés à écouter la radio, c'est la totalité du comportement d'écoute d'un donneur qui est copié chez un receveur.

5.3 Résultats de l'ascription pour la vague Janvier-Avril 2018

Les répondants du Sud du pays sont considérés comme auditeurs des radios francophones et ceux du Nord des radios néerlandophones. C'est pour cela que le fichier général est divisé en deux, de façon à éviter à un stade ultérieur du processus d'imputation que des répondants du Nord soient utilisés comme donneurs pour des receveurs du Sud et inversement. Le regroupement par type d'auditeurs et celui des radios est donc effectué par région.

La table de correspondance utilisée est constituée par les informations socio-démographiques, l'appartenance à un type d'auditeurs et le type de radio préféré.

Les pourcentages de prévision correcte sont de 71,2% pour le Nord et 79,4% pour le Sud. Sur base des expériences précédentes, ces pourcentages peuvent être considérés comme très acceptables.

6 Echantillon

6.1 Profil de l'échantillon avant redressement

Ces données sont disponibles en fin de document (p. 43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

6.2 Redressement de l'échantillon

Le redressement d'un échantillon est toujours destiné à corriger des divergences particulières qui apparaissent dans l'échantillon net. Ces déviations ont plusieurs origines possibles, mais sont surtout dues au fait que les personnes invitées à participer à l'étude peuvent assez facilement refuser (non-réponse). Le choix des variables de redressement est lié d'une part à l'importance de ces variables pour l'analyse ultérieure (par exemple : sont-elles utilisées souvent pour la constitution de cibles ?) et d'autre part à la relation entre ces variables avec la problématique de l'étude, soit ici l'écoute de la radio.

Conformément à la décision du conseil d'administration du CIM du 19 décembre 2006, l'étude CIM Presse Audience est utilisée comme « Golden Standard », c'est-à-dire comme l'univers de référence pour la pondération des autres études tactiques.

Le redressement de l'échantillon CIM RAM Janvier – Avril 2018 est réalisé sur les données de cadrage issues de l'étude CIM Golden Standard la plus récente, à savoir celle conduite sur la période 2017.
Pour les questions d'éducation, la moyenne des CIM Golden Standard juin 2015-juin 2016 et 2017 a été utilisée.

6.2.1 Principes du redressement effectué

Pour rappel:

- L'univers CIM Radio Nord est constitué par les habitants des provinces de Flandre Occidentale, de Flandre Orientale, d'Anvers, du Limbourg, du Brabant NL hors New Bruxelles CIM et par les personnes dont la langue usuelle est le néerlandais dans New Bruxelles CIM.

- L'univers CIM Radio Sud est constitué par les habitants des provinces de Hainaut, de Liège, de Namur, du Luxembourg et du Brabant FR hors New Bruxelles CIM ainsi que par les personnes dont la langue usuelle est le français dans New Bruxelles CIM.

Sur ces bases et par région (Nord/Sud), les matrices de redressement sont construites comme suit :

1. Sexe (2 modalités) par province (6 modalités) par région (Nord/Sud)

Provinces CIM Radio Nord	Homme	Femme
Flandre orientale		
Flandre occidentale		
Anvers		
Brabant Flamand (excl. BXL NEW CIM)		
Limbourg		
Bruxelles Flamand (incl. BXL NEW CIM)		
Provinces CIM Radio Sud	**Homme**	**Femme**
Bruxelles Francophone (incl. BXL NEW CIM)		
Brabant Wallon (excl. BXL NEW CIM)		
Hainaut		
Liège		
Namur		
Luxembourg		

2. Sexe (2 modalités) par âge (7 modalités) par région (Nord/Sud):

CIM Radio – Nord	Homme	Femme
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		
CIM Radio – Sud	**Homme**	**Femme**
12-17 ans		
18-24 ans		
25-34 ans		
35-44 ans		
45-54 ans		
55-64 ans		
65 ans et plus		

3. Sexe (2 modalités) par new habitat CIM (6 modalités) par région (Nord/Sud):

Nouvel Habitat CIM - Nord	Homme	Femme
New Antwerpen CIM		
New Gent CIM		
New Brussel CIM		
New 30 villes Vlaanderen CIM		
New Petites localités Vlaanderen CIM		
Communes rurales Vlaanderen CIM		
Nouvel Habitat CIM - Sud	**Homme**	**Femme**
New Bruxelles CIM		
New Charleroi CIM		
New Liege CIM		
New 13 Villes Wallonie CIM		
New Petites localités Wallonie CIM		
New Communes rurales Wallonie CIM		

4. Niveau d'instruction (6 modalités, y compris le NSP) par région (Nord/Sud)

Diplôme PI	Nord	Sud
1: primaire ou sans diplôme		
2: secondaire inférieur		
3: secondaire supérieur		
4: Bachelor		
5: Master		
6: NSP		

5. Actif/inactif (2 modalités) * occupation (11 modalités), par région (Nord/Sud)

Actif	Nord	Sud
1: cadre supérieur		
2: cadre moyen		
3: artisan, commerçant + agriculteur		
4: employé		
5: ouvrier qualifié		
6: ouvrier non-qualifié		
Inactif	**Nord**	**Sud**
7: homme/femme au foyer		
8: (pré-) pensionné		
9: chômeur/chômeuse		
10: étudiant+incapacité+autre		
11: ne sait pas		

6. Jour de la semaine du 1er jour d'écoute (7 modalités), par région (Nord/Sud)

1er jour d'écoute	Nord	Sud
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		
Dimanche		

Pour la nouvelle étude CIM RAM, de nouveaux critères de pondération ont été ajoutées :

- Un critère pour redresseser la taille du ménage. Etant donné que l'échantillonage face-à-face est effectué au niveau d'adresses et non au niveau de personnes, un redressement sur la taille de ménage est nécessaire.
- Des critères de redressement spécifiques à Nielsen 3 (Bruxelles et périphérie) ont été également ajoutés.

7. Taille de ménage (5 modalités) par âge (7modalités) par Nielsen (3 modalités)

Nielsen 1-2	HH1	HH2	HH3	HH4	HH5+
12-17					
18-24					
25-34 35-44 45-54					
55-64 65+					
Nielsen 3	**HH1**	**HH2**	**HH3**	**HH4**	**HH5+**
12-17					
18-24					
25-34 35-44 45-54					
55-64 65+					
Nielsen 4 - 5	**HH1**	**HH2**	**HH3**	**HH4**	**HH5+**
12-17					
18-24					
25-34 35-44 45-54					
55-64 65+					

8. Age (6 modalités) par Nielsen 3

	Nielsen 3	Other
From 12 to 24 years		
From 25 to 34 years		
From 35 to 44 years		
From 45 to 54 years		
From 55 to 64 years		
65 years and more		

9. Niveau d'instruction (3 modalités) par Nielsen 3

	Nielsen 3	Other
Primaire ou secondaire inférieur		
Secondaire supérieur		
Supérieur		

10. Activité (2 modalités) par Nielsen 3

	Nielsen 3	Other
Active		
Inactive		

6.2.2 **Résultats du redressement**

Le redressement est effectué de manière itérative : le processus est effectué jusqu'au nombre maximal d'essais. Contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, aucun poids maximum n'a été fixé. Un résultat satisfaisant a été obtenu après un total de 90 itérations. On trouvera ci-dessous la distribution de poids et les résultats globaux du redressement :

Poids observés	#	%
0.000 - 0.249	60	0,71
0.250 - 0.499	721	8,57
0.500 - 0.599	652	7,75
0.600 - 0.699	849	10,09
0.700 - 0.799	940	11,17
0.800 - 0.899	905	10,76
0.900 - 0.999	811	9,64
1.000 - 1.099	693	8,24
1.100 - 1.199	603	7,17
1.200 - 1.299	461	5,48
1.300 - 1.399	355	4,22
1.400 - 1.499	275	3,27
1.500 - 1.749	510	6,06
1.750 - 1.999	275	3,27
2.000 - 2.499	203	2,41
2.500 - 2.999	68	0,81
3.000 - 3.999	28	0,33
4.000 - 4.999	5	0,06

Efficiency (%)	81,8
Poids maximal	0,0938
Poids minimal	4,852
Ecart type des poids	0,4719

6.2.3 **Calcul des bornes des classes sociales**

La définition des groupes sociaux s'effectue à l'aide d'un ratio calculé sur base de la profession du principal responsable des revenus (PRR) et sur son niveau d'instruction. La population est rangée par ordre de la valeur prise par la combinaison des deux variables (voir détails ci-après) puis découpée en huit groupes d'effectifs sensiblement égaux - sensiblement, parce que l'on ne peut découper les individus en morceaux. Par convention, on appelle "groupe 1", le groupe correspondant au domaine de valeurs les plus élevées (et donc au niveau professionnel et/ou au niveau d'instruction le plus élevé) et groupe 8, celui qui correspond aux valeurs les plus basses. On trouvera ci-dessous la valeur des points attribués à chacune des composantes du niveau d'instruction et du niveau professionnel du principal responsable des revenus.

Points par Niveau d'instruction (diplôme) de la PRR:
10 - primaire ou sans diplôme
35 - secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
25 - secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
50 - secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
45 - secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
40 - secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
75 - candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
85 - licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
90 - licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
100 - doctorat avec thèse

Points par Profession actuelle de la PRR:
45 - agriculteur
70 - artisan, commerçant et industriels avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas ; freelance ou autres indépendants avec 5 salariés ou moins ou ne sait pas
90 - industriel, gros commerçant avec 6 salariés ou plus ; freelance ou autres indépendants avec 6 salariés ou plus
100 - profession libérale ou nécessitant qualification
80 - cadre supérieur de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
90 - cadre supérieur de 6 à 10 salariés
100 - cadre supérieur de 11 salariés ou plus
70 - cadre moyen de 5 salariés ou moins ou ne sait pas
75 - cadre moyen de 6 salariés ou plus
65 - autre employé principalement travail de bureau
60 - autre employé pas de travail de bureau ; autre employé ne sait pas
50 - ouvrier qualifié
25 - ouvrier non-qualifié ; ouvrier ne sait pas
Vous êtes pensionné(e) = **60**% ancienne profession
Vous êtes pré-pensionné(e) = **75**% ancienne profession
10 - vous êtes élève / étudiant(e) / en formation
10 - vous êtes homme / femme au foyer
Vous êtes chômeur / chômeuse **60**% ancienne profession
50 - vous avez temporairement une suspension complète des prestations de travail / système crédit-temps + autre
10 - vous êtes en incapacité de travail
10 - Jamais eu d'occupation professionnelle

Afin de déterminer la meilleure répartition possible des 8 classes de groupes sociaux, nous appliquons d'abord un algorithme ascendant classe 1 (maximum de points) vers classe 8 (minimum de points), puis un descendant classe 8 (minimum de points) vers classe 1 (maximum de points).On choisit l'algorithme final par rapport à celui dont l'une des classes n'obtient pas le plus grand écart en valeur absolue par rapport aux 12.5% de la classe.

Groupe social	% bruts	Borne inférieure	Borne supérieure
Groep 1	12,4	5.460	10.000
Groep 2	11,2	4.590	5.460
Groep 3	12,9	3.200	4.590
Groep 4	13,0	2.550	3.200
Groep 5	12,5	1.950	2.550
Groep 6	11,8	1.250	1.950
Groep 7	12,4	500	1.250
Groep 8	12,1	0	500
Weet het niet	1,5	0	0

6.3 Profil de l'échantillon après redressement

Ces données sont disponibles en fin de document (p.43) dans les tableaux récapitulatifs (National, Nord, Sud).

7 Tableaux récapitulatifs

Les tableaux qui suivent reprennent les résultats suivants :

- Adresses (uniquement disponibles au niveau national),
- Interviews brut (profil de l'échantillon avant redressement),
- Carnets bruts,
- Echantillon final pondéré (profil de l'échantillon après redressement),

7.1 National

National				% Jan-Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017	% Adresses	Interviews Brut	Carnets Net	Echantillon final pondéré
		9.721.896	143.763	8.414	5.238	9.721.909
Sexe	Homme	48,8	n.a.	48,5	47,8	48,8
	Femme	51,2	n.a.	51,5	52,2	51,2
Age	12-24 ans	17,3	n.a.	14,7	12,9	17,3
	25-34 ans	14,9	n.a.	15,3	13,2	14,9
	35-44 ans	15,3	n.a.	14,2	13,5	15,3
	45-54 ans	16,6	n.a.	15,3	16,3	16,6
	55-64 ans	14,8	n.a.	16,6	19,1	14,8
	65 ans et plus	21,2	n.a.	23,9	25,1	21,2
Province	Flandre Orientale	13,3	11,6	12,2	13,6	13,3
	Flandre Occidentale	10,7	9,2	9,8	10,0	10,7
	Anvers	16,2	14,2	13,4	14,5	16,2
	Brabant Flamand	10,0	9,5	9,6	10,2	10,3
	Limbourg	7,8	6,7	8,0	8,2	7,8
	Bruxelles 19	10,2	11,6	11,5	7,7	10,0
	Brabant Wallon	3,5	4,3	3,4	2,9	3,4
	Hainaut	11,8	13,6	14,4	14,8	11,9
	Liège	9,8	11,3	9,9	10,1	9,8
	Namur	4,3	5,1	4,8	4,4	4,4
	Luxembourg	2,5	2,9	3,1	3,7	2,5
Nouvel Habitat CIM	New Anvers CIM	6,5	5,8	5,8	5,7	6,5
	New Gand CIM	2,6	2,4	2,5	2,5	2,6
	New Bruxelles CIM	13,7	15,5	15,3	11,4	13,6
	New Charleroi CIM	2,6	2,8	3,7	4,4	2,6
	New Liege CIM	4,2	4,9	4,6	4,2	4,3
	30 Villes Flandre	14,2	12,6	13,5	13,8	14,2
	13 Villes Wallonie	7,4	8,5	7,1	7,3	7,4
	Petites Localites Flandre	16,0	13,7	12,7	14,3	15,9
	Petites Localites Wallonie	7,5	9,0	8,1	8,1	7,5
	Communes Rurales Flandre	15,8	13,5	15,2	16,9	15,8
	Communes Rurales Wallonie	9,7	11,2	11,5	11,4	9,8
PRA	Oui	63,6	n.a.	76,6	77,1	71,5
	Non	36,4	n.a.	23,4	22,9	28,5
PRR	Oui	55,1	n.a.	63,5	62,0	57,1
	Non	44,9	n.a.	36,5	38,0	42,9

National				% Jan – Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017	% Adresses	Interviews Brut	Carnets Net	Echantillon final pondéré
		9.721.896	147.763	8.414	5.238	9.721.909
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	13,5	n.a.	9,3	8,3	13,5
	Secondaire inférieur	18,6	n.a.	16,9	16,5	18,6
	Secondaire supérieur	37,8	n.a.	38,5	37,0	37,8
	Bachelor	17,7	n.a.	20,7	22,6	17,7
	Master	12,3	n.a.	14,7	15,6	12,3
	ne sait pas		n.a.			
Statut Professionnel	Actif	47,0	n.a.	47,8	48,3	47,0
	Inactif	53,0	n.a.	52,2	51,7	53,1
Actif	indépendant	5,6	n.a.	5,3	4,4	5,6
	salarié du secteur public	13,8	n.a.	15,0	16,6	14,2
	salarié du secteur privé	27,5	n.a.	27,6	27,3	27,2
	ne sait pas	-	n.a.			
Inactif	retraité (e)	23,8	n.a.	27,6	29,7	23,8
	étudiant (e)	14,6	n.a.	11,5	9,9	14,5
	ménagère	5,1	n.a.	3,9	4,0	5,1
	rentier+autres	1,0	n.a.	0,9	0,7	0,8
	chômeur (chômeuse)	4,9	n.a.	4,3	3,3	4,9
	invalide	3,7	n.a.	3,9	4,0	4,0
	ne sait pas		n.a.	0,1	0,1	0,0
Groupe social	groupe 1	13,6	n.a.	12,4	13,0	12,1
	groupe 2	10,2	n.a.	11,2	11,6	10,3
	groupe 3	12,6	n.a.	12,9	14,2	12,2
	groupe 4	12,3	n.a.	13,0	13,5	12,4
	groupe 5	10,3	n.a.	12,5	12,3	14,0
	groupe 6	12,9	n.a.	11,8	12,6	11,1
	groupe 7	12,7	n.a.	12,4	11,6	13,0
	groupe 8	12,8	n.a.	12,1	10,2	12,9
	ne sait pas	2,6	n.a.	1,5	1,1	2,1
Composition du ménage	1 personne	15,5	n.a.	24,3	21,2	16,5
	2 personnes	32,8	n.a.	36,7	40,3	33,2
	3 personnes	18,1	n.a.	17,0	17,5	20,7
	4 personnes	20,0	n.a.	14,7	14,6	18,6
	5 personnes et +	13,6	n.a.	7,3	6,4	11,0

7.2 Nord

Nord			% Jan – Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017 5.554.532	Interviews Brut *4.386*	Carnets Net *2.918*	Echantillon final pondéré 5.546.714
Sexe	Homme	49,5	48,4	47,7	49,5
	Femme	50,5	51,6	52,3	50,5
Age	12-24 ans	16,5	14,7	12,9	16,5
	25-34 ans	14,2	14,1	12,8	14,2
	35-44 ans	14,7	13,4	13,2	14,7
	45-54 ans	16,7	15,1	16,0	16,7
	55-64 ans	15,3	17,7	19,7	15,3
	65 ans et plus	22,5	25,0	25,3	22,5
Province	Flandre Orientale	23,2	23,4	24,5	23,2
	Flandre Occidentale	18,7	18,8	17,9	18,7
	Anvers	28,3	25,6	26,0	28,3
	Brabant Flamand	15,3	15,9	16,0	15,5
	Limbourg	13,6	15,4	14,7	13,6
	Bruxelles	0,9	0,9	0,9	0,6
Nouvel Habitat CIM	New Antwerpen CIM	11,3	11,1	10,3	11,3
	New Gent CIM	4,5	4,7	4,5	4,5
	New Brussel CIM	3,7	4,9	4,5	3,7
	30 villes Flandre	24,8	25,8	24,7	24,8
	Petites communes Flandre	27,9	24,3	25,7	27,9
	Communes rurales Flandre	27,7	29,2	30,3	27,7
PRA	Oui	62,7	73,9	75,0	69,8
	Non	37,3	26,1	25,0	30,2
PRR	Oui	54,3	60,0	59,6	55,5
	Non	45,7	40,0	40,4	44,6
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	13,2	8,6	7,6	13,1
	Secondaire inférieur	17,3	17,1	16,4	17,2
	Secondaire supérieur	39,2	39,1	37,8	39,2
	Bachelor	17,9	21,6	23,7	18,0
	Master	12,4	13,6	14,6	12,5
	ne sait pas				

Nord			% Jan – Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017 5.554.532	Interviews Brut *4.386*	Carnets Net *2.918*	Echantillon final pondéré 5.546.714
Statut Professionnel	Actif	49,6	50,1	50,6	49,7
	Inactif	50,4	49,9	49,4	50,4
Activité professionnelle	indépendant	6,0	4,5	3,8	6,1
	salarié du secteur public	14,0	14,3	15,9	13,5
	salarié du secteur privé	29,6	31,3	31,0	30,1
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	25,2	29,1	30,4	25,2
	étudiant (e)	13,7	10,9	9,6	13,5
	ménagère	4,3	3,7	3,7	4,3
	rentier + autres	0,5	0,3	0,3	0,3
	chômeur (chômeuse)	3,4	2,5	2,1	3,4
	invalide	3,4	3,4	3,3	3,7
	ne sait pas		0,0	0,0	0,0
Groupe social	groupe 1	13,8	12,0	12,4	12,1
	groupe 2	10,6	11,6	11,9	10,4
	groupe 3	11,8	13,3	14,2	12,1
	groupe 4	12,3	13,3	13,6	12,5
	groupe 5	11,0	14,0	13,0	15,2
	groupe 6	13,6	12,5	13,1	11,6
	groupe 7	12,3	11,7	11,5	12,2
	groupe 8	11,6	9,9	8,9	11,7
	ne sait pas	2,9	1,7	1,3	2,3
Composition du ménage	1 personne	13,8	20,3	18,5	14,8
	2 personnes	34,4	39,8	42,6	34,9
	3 personnes	17,6	17,3	17,8	20,5
	4 personnes	21,2	15,8	15,2	19,1
	5 personnes et +	13,1	6,8	5,9	10,7

7.3 Sud

Sud			% Jan – Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017 4.167.364	Interviews Brut *4.028*	Carnets Net *2.320*	Echantillon final pondéré 4.175.195
Sexe	Homme	48,0	48,6	48,1	48,0
	Femme	52,0	51,4	51,9	52,0
Age	12-24 ans	18,3	14,7	12,9	18,3
	25-34 ans	15,8	16,6	13,7	15,9
	35-44 ans	16,0	15,1	13,8	16,0
	45-54 ans	16,3	15,4	16,6	16,4
	55-64 ans	14,1	15,4	18,2	14,1
	65 ans et plus	19,4	22,7	24,9	19,4
Province	Brabant Flamand	2,9	2,8	2,8	3,3
	Bruxelles	22,6	23,1	16,2	22,4
	Brabant Wallon	8,2	7,1	6,6	8,0
	Hainaut	27,6	30,0	33,4	27,7
	Liège	22,8	20,6	22,8	22,8
	Namur	10,1	10,0	9,9	10,1
	Luxembourg	5,7	6,5	8,4	5,8
Nouvel Habitat CIM	New Bruxelles CIM	26,9	26,6	20,0	26,8
	New Charleroi CIM	6,0	7,8	10,0	6,0
	New Liège CIM	9,9	9,7	9,5	9,9
	13 Villes Wallonie	17,1	14,9	16,6	17,2
	Petites Localités Wallonie	17,4	16,9	18,3	17,4
	Communes Rurales Wallonie	22,7	24,1	25,7	22,8
PRA	Oui	64,8	79,5	79,7	73,9
	Non	35,2	20,5	20,3	26,1
PRR	Oui	56,3	67,3	65,0	59,2
	Non	43,7	32,7	35,0	40,8
Diplôme*	Primaire ou sans diplôme	14,0	10,0	9,3	14,0
	Secondaire inférieur	20,4	16,8	16,6	20,5
	Secondaire supérieur	35,9	37,8	36,0	36,0
	Bachelier	17,4	19,6	21,3	17,3
	Master	12,3	15,8	16,8	12,2
	ne sait pas				

Sud			% Jan – Avr 2018		
		% CIM GOLDEN STANDARD 2017 4.167.364	Interviews Brut *4.028*	Carnets Net *2.320*	Echantillon final pondéré 4.175.195
Statut Professionnel	Actif	43,4	45,3	45,3	43,4
	Inactif	56,6	54,7	54,7	56,6
Activité professionnelle	indépendant	5,1	6,1	5,2	5,0
	salarié du secteur public	13,6	15,7	17,5	15,1
	salarié du secteur privé	24,7	23,5	22,6	23,3
	ne sait pas				
Inactif	retraité (e)	21,9	26,0	28,8	21,9
	étudiant (e)	15,9	12,1	10,3	15,7
	ménagère	6,1	4,2	4,5	6,1
	rentier + autres	1,7	1,6	1,2	1,6
	chômeur (chômeuse)	6,9	6,3	4,9	6,9
	invalide	4,2	4,5	4,9	4,4
	ne sait pas		0,1	0,1	0,1
Groupe social	groupe 1	13,3	12,9	13,8	12,1
	groupe 2	9,6	10,9	11,3	10,1
	groupe 3	13,6	12,5	14,2	12,3
	groupe 4	12,3	12,8	13,2	12,2
	groupe 5	9,4	10,8	11,3	12,5
	groupe 6	12,0	11,1	11,9	10,4
	groupe 7	13,3	13,2	11,6	14,0
	groupe 8	14,3	14,4	11,7	14,6
	ne sait pas	2,3	1,4	0,9	1,8
Composition du ménage	1 personne	17,8	28,7	24,6	18,8
	2 personnes	30,6	33,4	37,3	31,0
	3 personnes	18,7	16,6	17,2	21,0
	4 personnes	18,6	13,4	13,7	17,8
	5 personnes et +	14,3	7,9	7,2	11,5

*Moyenne des CIM Golden Standard 2015-2016 et 2017

7.4 Interviews Split face-to-face / online

	Sample	F2F	Online	% online
Flanders (-BNC)				
12-17 jaar	229	119	110	48%
18-24 jaar	393	193	200	51%
25-34 jaar	600	365	235	39%
35-44 jaar	565	374	191	34%
45-54 jaar	649	377	272	42%
55-64 jaar	748	484	264	35%
65+	1044	874	170	16%
TOTAL	**4.228**	**2.786**	**1.442**	**34%**
New Brussel CIM				
12-17 jaar	60	33	27	45%
18-24 jaar	163	122	41	25%
25-34 jaar	264	197	67	25%
35-44 jaar	213	161	52	24%
45-54 jaar	161	111	50	31%
55-64 jaar	169	120	49	29%
65+	187	150	37	20%
TOTAL	**1.217**	**894**	**323**	**27%**
Wallonia (-BNC)				
12-17 jaar	123	68	55	45%
18-24 jaar	266	144	122	46%
25-34 jaar	424	306	118	28%
35-44 jaar	419	327	92	22%
45-54 jaar	475	360	115	24%
55-64 jaar	481	398	83	17%
65+	781	702	79	10%
TOTAL	**2.969**	**2.305**	**664**	**22%**
BELGIUM	**8.414**	**5.985**	**2.429**	**29%**

8 Contrôles de l'étude

8.1 Rôle de la Commission Technique

Lors de ses réunions (environ une toutes les 4 semaines), la Commission Technique prend connaissance de l'état d'avancement du terrain et du retour des carnets présentés par l'Institut et validés par la structure permanente du CIM.

Lors de ces mêmes réunions, la structure permanente du CIM fait rapport de ses propres contrôles. La Commission Technique peut demander des contrôles supplémentaires lorsqu'elle le juge utile.

Enfin, certains membres de la Commission Technique ont participé à des séances de "cleaning" des données, visant notamment à préciser les intitulés de stations imprécis.

8.2 Rôle de la structure permanente

La structure permanente (SPS) peut consulter hebdomadairement des fichiers électroniques de GfK Belgium reprenant l'état du terrain d'enquête:

- Total des interviews réalisées
- Le tout par enquêteur et globalement.

La SPS peut consulter chaque semaine le nombre de carnets rentrés à l'institut.

Régulièrement la SPS présente le résultat de ses contrôles à la Commission Technique. Les volets suivants sont présentés : nombre d'interviews, nombre de carnets renvoyés, les procédures de contact (rang contact, rang adresse), étalements des interviews par jour de la semaine, contrôles des dates de retour, analyse des performances des enquêteurs, etc.

En fonction des constatations, la Commission Technique et la structure permanente peuvent prendre des mesures dans les procédures d'enquête pendant le terrain en cours.

9 Exploitation et mise à disposition des données

Un cahier des charges pour l'exploitation, disponible au CIM, précise notamment les définitions, les conditions d'utilisation, et le modèle utilisé pour les calculs de plans.

Chaque souscripteur de l'étude peut recevoir les fichiers de données bruts qu'il est libre d'adapter dans un software propre ou de transmettre à un concepteur de son choix. Le CIM vérifie les outputs de chaque software.

9.1 Analyse des audiences

La vague Janvier-Avril isolée permet d'analyser l'audience des émetteurs nationaux et provinciaux.

Pour les radios locales, la commission technique prescrit de recourir exclusivement aux fichiers de media-planning (cumul des trois dernières vagues ; voir ci-dessous), pour augmenter le nombre d'observations utilisées (on ne peut que rappeler que l'étude actuelle est plutôt conçue pour les radios nationales et les grands réseaux, les tailles d'échantillon et la méthode étant peu adaptées pour les émetteurs locaux).

9.2 Media-planning

Conformément à l'accord fondateur, le cahier des charges d'exploitation de l'étude précise : "*Les traitements de média planning tel que ranking, évaluation et analyse de l'offre ne sont autorisés que sur un cumul de vagues consécutives*".

Tout traitement de media-planning devra impérativement être réalisé sur les données cumulées des trois dernières vagues tel que défini dans le paragraphe de la page suivante.

9.3 Règles de publications

Les radios doivent atteindre un minimum de 100 observations pour être publiées dans le fichier brut fourni aux souscripteurs. Ce nombre d'observations est basé sur l'audience totale Belgique 12+.
Cette règle des 100 observations ne s'applique plus aux radios nationales et étrangères.

Les résultats des radios qui n'atteignent pas 100 observations sont repris dans des regroupements définis en annexe.
Cette règle est d'application pour le fichier vague isolée et pour le fichier de cumul.

9.4 Fichiers des données individuelles

En pratique, les souscripteurs recevront donc **deux fichiers** :

1. Pour l'analyse d'audience des radios nationales et des grands réseaux :
Le fichier des données individuelles de la vague Janvier-Avril 2018, avec 8.414 interviews. L'univers des 12+ est composé de 9.721.909 individus.

2. Pour l'analyse d'audience des radios provinciales :
Un fichier cumulé de 22.610 interviews :

- vague 2017-02 : 7.050 interviews (avec un poids de 27% dans l'extrapolation totale)
- vague 2017-03 : 7.932 interviews (avec un poids de 36% dans l'extrapolation totale)
- vague Janvier-Avril 2018 : 8.414 interviews (avec un poids de 36% dans l'extrapolation totale)

L'univers des 12+ est composé de 9.721.909 individus.

10 Les intervalles de confiance

Pour les radios nationales qui font uniquement l'objet d'une publication sous forme de fiche, un intervalle de confiance est calculé sur le daily reach. Ci-dessous, un rappel du calcul de l'intervalle de confiance utilisé pour déterminer la marge d'erreur sur la mesure de l'audience d'une radio déterminée.

Intervalle de confiance sur une proportion

Les erreurs d'échantillonnage peuvent être calculées suivant la théorie classique se rapportant aux échantillons aléatoires ; celle-ci montre que la distribution des moyennes observées sur l'échantillon est normale et qu'en conséquence l'erreur d'estimation, au niveau de probabilité 95 %, est donnée par la relation :

$$e = \pm 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

p représente la proportion d'auditeurs d'une certaine radio observés dans l'échantillon. Cette proportion doit être libellée sous une forme décimale, soit 0,028 par exemple.

q = 1 - p (si p = 0,028 alors q vaut 0,972)

n est l'effectif de l'échantillon brut (dans l'exemple ci-dessous n =3.908).

$$p - 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}} < P < p + 1{,}96\sqrt{\frac{pq}{n}}$$

Reprenant notre exemple, l'équation ci-dessus devient :

$$0{,}028 - 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{3.908}} < P < 0{,}028 + 1{,}96\sqrt{\frac{0{,}028 * 0{,}972}{3.908}}$$

Théoriquement la vraie valeur de la proportion d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se situer entre 2,28% et 3,32% de la population.

Prenons un exemple concret : nous connaissons les valeurs suivantes :

Radio X	
Taille échantillon	3.908
% C (ens.12+)	2,8%

Le pourcentage de couverture est repris dans les fiches CIM, il s'agit de P dans la formule reprise ci-dessus. Nous utilisons P comme une approximation de p, ce qui nous permet de calculer

q = 1-p.

Le tableau suivant reprend les différentes valeurs dont nous avons besoin pour calculer les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance :

p	0,028
q	0,972
p*q	0,0272
(p*q)/n	$6{,}96*10^{-6}$
racine ((p*q)/n)	0,0026

Pour trouver les bornes de l'intervalle de confiance, il suffit de multiplier cette dernière quantité par 1,96 et de soustraire (borne inférieure) et d'ajouter (borne supérieure) cette dernière quantité à p, soit :

borne inférieure IC	0,0228	2,28%
borne supérieure IC	0,0332	3,32%

Ce qui revient à dire que la "vraie proportion" d'auditeurs de la radio X a 95 % de chances de se trouver entre 2,28% et 3,32 % de la population. La dernière étape consiste encore à traduire ces proportions en termes de nombres absolus.

Annexe 1: Questionnaire de recrutement (CAPI) vague Janvier–Avril 2018

Master Questionnaire Template
(ÉTUDE RADIO CIM 2018-01)
QUESTIONNAIRE CAPI
(Project number 21638)

<Basic survey information>
Length of interview: .. minutes
Start fieldwork:
End fieldwork:

I. SAMPLE VARIABLES

Example:
- Respondent number (unique) (label RESPID) [Q]
- Age (label Z20) [Q]
- bg_sexe [S]
- Region (label Z22) [Q]

II. QUOTA CHECK

No quota

III. INTRODUCTION

No introduction

IV. SCREENER QUESTIONS

No screener

V. MAIN QUESTIONNAIRE

Base: all respondents

Q1 (=language) [S]
Langue de l'interview

1 : Néerlandais
2 : Français

[teller1 – T1]

Base: all respondents

Q ENQNR [S]
Introduisez votre numéro d'enquêteur:

Base: all respondents

Q q0 [S]
Interviewer complétez le temps de commencement - Heures et minutes

Base: all respondents

Q LEEFTIJD [S]
Interviewer instruction: Complétez l'âge du répondant
SCRIPTER: min = 12; max = 99

Base: all respondents

Q GESLACHT [S]

Interviewer instruction: indiquer le sexe du répondant

1 : Un homme
2 : Une femme

A Entretien personnel

Base: all respondents

Q intro [S]

Nous vous remercions de bien vouloir participer à cette étude !

Base: all respondents

Q S142 [S]

Quelle langue parlez-vous le plus souvent chez vous?

(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: Néerlandais
2: Français
3: Allemand
4: Anglais
5: Arabe
6 : Espagnol
7: Italien
8: Polonais
9: Turc
99: autre: ……. (spécifiez) [O]

Base: all respondents

Q IDNR [Q]

Introduisez ici le numéro unique :

Interviewer instruction: Faites attention que ce numéro unique soit correct

Interviewer instruction: Le numéro unique est communiqué dans la feuille de contact après la sélection du répondant. Vous pouvez le trouver aussi dans l'aperçu des addresses de la feuille de contact si la séléction du répondant est complète.

1801-xxxxx-xx-xx

[teller2 – T2]

Base: all respondents

Q d3 [SGRID]

Au cours **des derniers mois**, avez-vous pendant au moins 10 minutes… ?

	Oui	Non
regardé la télévision?		
écouté la radio?		
surfé sur Internet à la maison ?		
surfé sur Internet au travail ?		
lu un quotidien ?		
lu un magazine ?		

[teller 2b – T2B]

B Habitudes d'écoute

Les questions qui vont suivre, ont toutes un rapport avec l'écoute de la radio

Base: all respondents

Q qe1 [SGRID]

En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio en **semaine** (c'est-à-dire du lundi au vendredi) dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Respondent instruction: *Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne*

La RADIO du lundi au vendredi		**Tous les jours**	**Presque tous les jours**	**Une ou deux fois par semaine**	**Moins souvent**	**Jamais**
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller4 – T4]

Base: all respondents

Q qe2 [SGRID]

En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **samedi** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Respondent instruction: *Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne*

La RADIO le samedi		Tous les samedis	Presque tous les samedis	Un samedi ou deux par mois	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller5 – T5]

Base: all respondents

Q qe3 [SGRID]

En général, à quelle fréquence écoutez-vous personnellement la radio le **dimanche** dans les tranches horaires indiquées, quelle que soit la station ?

Respondent instruction: *Cochez la case correspondant à vos attitudes d'écoute pour chaque ligne - une seule réponse par ligne*

La RADIO le dimanche		Tous les dimanches	Presque tous les dimanches	Un dimanche ou deux par mois	Moins souvent	Jamais
Le matin	de 5h à 6h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 6h à 9h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 9h à 12h	☐	☐	☐	☐	☐
A midi	de 12h à 14h	☐	☐	☐	☐	☐
L'après-midi	de 14h à 16h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 16h à 18h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 18h à 20h	☐	☐	☐	☐	☐
Le soir	de 20h à 24h	☐	☐	☐	☐	☐
	de 24h à 5h	☐	☐	☐	☐	☐

[teller6 – T6]

C MÉDIAS

Base: all respondents

Q e1 [M]

Quelles radios avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours des derniers mois ?
(Interviewer instruction: montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)
SCRIPTER : the list with stations and codes are provided separately. Please check this list

1. Radios nationales
2. Radios régionales
3. Radios locales
4. Autres radios, lesquelles?
SCRIPTER: provide max. 5 open fields
SCRIPTER: the (maximum) 5 other radios will only be coded and named in question E1. They will not have to be recoded in e2 and e3 anymore
999. Radio inconnue
000. N'a pas écouté la radio

[teller7 – T7]

Base: all respondents

Q e2 [M]

Et quelles radios avez-vous écoutées pendant au moins 10 minutes au cours des 7 derniers jours ?
(Interviewer instruction: montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et complétez les radios écoutées dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

SCRIPTER: only answers Q e1 should return here, also if e1=000

1. Radios nationales
2. Radios régionales
3. Radios locales
4. Autres radios?
000. N'a pas écouté la radio.

[teller8 – T8]

Base: e2 > 000

Q e3 [S]

Quelle radio avez-vous écoutée le plus au cours des 7 derniers jours?
En premier lieu ?
Et en deuxième lieu?
Et en troisième lieu ?

SCRIPTER: only answers Q e2 should return here
SCRIPTER: if only 1 station indicated in e2, then only "en premier lieu" needs to be asked; if only 2 stations indicated in e2, then only "En premier lieu" and "Et en deuxième lieu" need to be asked.

(Interviewer instruction. : Montrez le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios et encodez la réponse dans le questionnaire CAPI – Ne lisez pas la liste – Insistez !)

[teller9 – T9]

Base: if e1>0 or e2>0

Q x1 [SGRID]

Voici différents supports pour écouter la radio. Pouvez-vous indiquer à quelle fréquence vous l'écoutez via ces différents supports ?

Interviewer instruction: lisez chaque support séparément, 1 seule réponse par support possible
[DP : Une seule réponse par ligne]

	1 ou plusieurs fois par jour	Plusieurs fois par semaine	1 fois par semaine	1 ou plusieurs fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Un poste de radio classique (transistor,chaîne hi-fi,radio-réveil,…)						
Un autoradio						
Un poste de télévision						
Un ordinateur						
Un téléphone (GSM,iPhone,…)						
Un lecteur MP3, iPod, PSP…						
Une tablette tactile (iPad,…)						
Radio Wifi (récepteur de web radio)						

FILTER ON DEVICES SELECTED IN Qx1

Sur un jour moyen où vous écoutez la radio via ces supports, combien de temps écoutez-vous la radio via :

Interviewer instruction: lisez chaque support séparément, 1 seule réponse par support possible
[DP : Une seule réponse par ligne]

	Moins de 5 minutes	Moins d'un quart d'heure	Moins d'une demi-heure	Moins d'une heure	1 à 2 heures	Plus de 2 heures
Un poste de radio classique (transistor,chaîne hi-fi,radio-réveil,…)						
Un autoradio						
Un poste de télévision						
Un ordinateur						
Un téléphone (GSM,iPhone,…)						
Un lecteur MP3, iPod, PSP…						
Une tablette tactile (iPad,…)						
Radio Wifi (récepteur de web radio)						

Base: if e1>0 or e2>0

Q x2a [S]
Lorsque vous écoutez la radio via un ordinateur, téléphone, lecteur MP3, iPod, PSP, tablette ...
L'écoutez-vous en live?

1 : oui
2 : non

Q x2b [S]
Ecoutez-vous des émissions radios en différé ?

1 : oui
2 : non

Q x2c [S]
Ecoutez-vous des podcasts ?

1 : oui
2 : non

[teller9b – T9B]

D Volet du Carnet

Base: If computer date = monday

Q SELINT [S]

Indiquez dimanche comme premier jour d'écoute, à moins que vous n'ayez reçu d'autres instructions.

2: Dimanche
1: Samedi

Base: If Q SELINT = 1

Q SELINT2 [S]

Vous pouvez seulement indiquer samedi comme premier jour d'écoute, si vous avez reçu des instructions spécifiques. Est-ce le cas ?

1 : Oui, retenez samedi comme premier jour d'écoute
2 : Non, prenez dimanche comme premier jour d'écoute

Base: all respondents

Q DGBLU [S]

Le but de cette étude est de savoir quelles radios vous écoutez et à quel moment de la journée vous les écoutez.
Nous souhaitons vous demander d'enregistrer votre comportement d'écoute dans un carnet pendant une semaine. Vous pouvez le faire soit via un carnet 'papier' soit via Internet.
Vous devez noter dans le carnet les radios que vous écoutez, les quarts d'heures où vous les écoutez et à quel endroit vous les écoutez. Vous devez aussi indiquer si vous avez écouté la radio via Internet.
Même si vous n'écoutez pas beaucoup la radio, votre participation est importante: nous ne sommes absolument pas uniquement à la recherche de personnes qui écoutent beaucoup la radio. Chaque auditeur de radio est important !
Votre participation est importante car nous souhaitons déterminer, auprès du plus grand nombre de personnes possibles, les radios que ces personnes écoutent. Nous souhaitons aussi connaître les jours où vous n'avez pas écouté la radio.
Cela ne vous prendra que quelques minutes par jour pour remplir votre carnet d'écoute. Si vous êtes disposé(e) à collaborer à cette étude et à nous renvoyer le Carnet complété, vous aurez peut-être la chance de remporter un prix d'une valeur de 100 € à l'issue de cette étude. [DP Si répondant a entre 12 & 34 ans :] De plus, vous avez la chance de gagner un iPhone ou un iPad.

Dès que vous aurez complété le dernier jour de votre carnet d'écoute, veillez à ce qu'il nous revienne le plus rapidement possible. Si vous souhaitez compléter votre comportement d'écoute dans le carnet 'papier', vous pouvez nous le renvoyer en utilisant l'enveloppe retour qui vous est fournie. Vous n'aurez aucun frais de port ni de frais d'envoi à payer! Si vous préférez travailler via Internet, il vous suffira de confirmer votre carnet d'écoute et de nous le renvoyer en ligne. En répondant via Internet, vous doublez vos chances de gagner un prix !

Interviewer instruction: veuillez expliquer le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes à l'aide de la 'carte des incentives'

Base: all respondents

Q DGBL1 [S]

J'aimerais à présent parcourir avec vous les radios que vous avez écoutées hier. Vous pouvez remplir le carnet sur papier (Interviewer instruction: montrez le carnet papier) ou par internet (Interviewer instruction: montrez le printscreen du carnet online sur l'écran suivant).

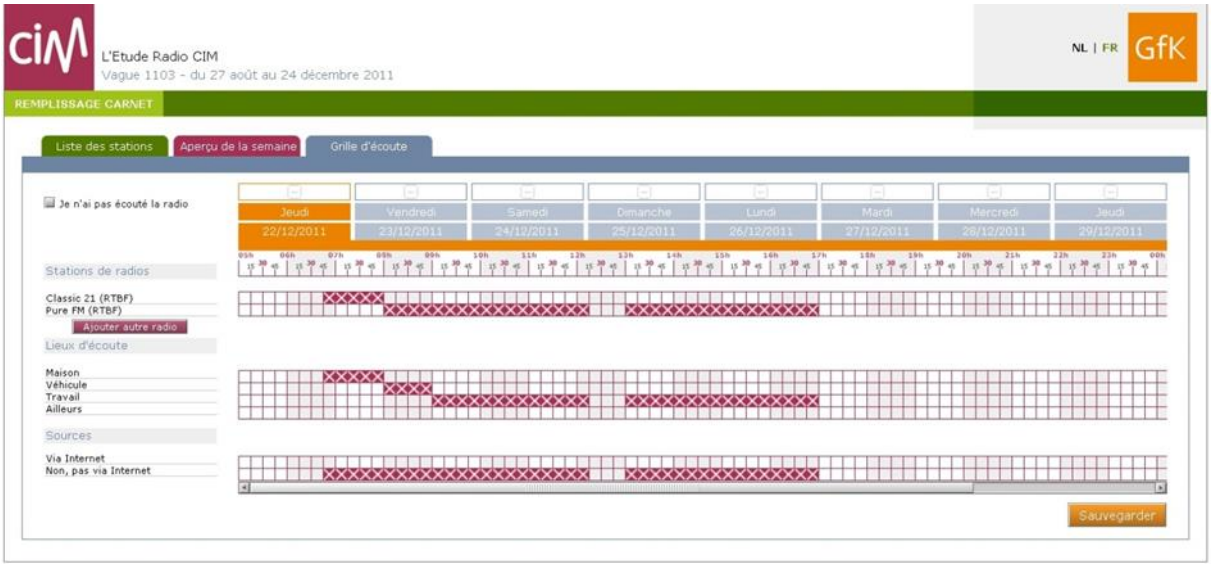

Base: all respondents

Q DGBL2 [S]

Préférez-vous compléter le carnet d'écoute en version papier ou via Internet ?

1 : Sur papier
2 : Via internet
3 : Ne sait pas

Base: If SOUTH + Q DGBL2 = 1

Q DGBL4 [S]

L'enquêteur complète le carnet papier avec le répondant

Base: If SOUTH + Q DGBL2 = 2

Q DGBL4 [S]

Enq. Complétez le carnet avec le répondant dans le SIMAgenda. Les données seront également reportées dans le carnet papier de sorte qu'elles puissent être transmises

Base: If SOUTH + Q DGBL2 = 3

Q DGBL4 [S]

Enq. Complétez le carnet d'écoute papier avec le répondant ET encodez également ensuite les données dans le SIMAgenda avec le répondant.

Base: all respondents

Q E4 [S]

À présent, pouvez-vous me dire quelles radios vous avez écoutées hier ?

Prenez comme premier jour d'écoute :…

If Q DGBL2 = 1 or 3

Afin de vous aider à vous en rappeler, j'ai ici une grille de 24 heures (ENQ. : ouvrez le Carnet au premier jour et montrez le rabat avec les noms de radio) (« une journée entière ») divisées en quarts d'heure, à partir de 5 heures du matin.

If Q DGBL2 = 2

Voici à nouveau la liste des radios, afin de vous aider dans l'enregistrement de votre comportement d'écoute.

(Interviewer instruction montrez SEULEMENT le rabat/aide-mémoire avec la liste des radios)

Base: all respondents

Commençons par le moment où vous vous êtes levé(e) hier, à quelle heure était-ce ?

Et la radio était-elle allumée ?

Quelle station de radio ? Cela peut aussi être une radio qui n'est pas reprise dans notre liste.

Avez-vous encore écouté la radio plus tard dans la journée ?

Indiquez bien les radios que vous avez écoutées pendant au moins 10 minutes par quart d'heure !

Et pour chaque quart d'heure que vous avez coché, indiquez l'endroit où vous avez écouté cette radio (à la maison, en voiture, au travail, ailleurs) ?

Base: all respondents

Q i507 [S]

(Interviewer instruction: complétez avec la personne le premier jour du Carnet – Insistez !)

Et quelles radios avez-vous écoutées aujourd'hui ?

(Interviewer instruction: completez avec la personne le carnet jusqu'à quelques heures avant l'entretien)

L'enquêteur complète avec le répondant le premier jour d'écoute et aujourd'hui dans le Carnet.

If Q DGBL2 = 1 or 3

Vous pouvez continuer à compléter ce carnet, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre avec les autres jours.

If QDGBL2 = 3 or if (North and Q DGBL2 = 1)

ENQ : Copier dans SimAgenda

Base: all respondents

Q CIMDATA [S]

If Q DGBL2 = 2 or 3

Vous pourrez continuer à compléter ce carnet Internet à partir de demain, n'oubliez pas de continuer à le compléter pour aujourd'hui avant de poursuivre pour les autres jours du carnet Web.
Les données que nous venons d'enregistrer ensemble seront envoyées ce soir de façon à ce qu'elles puissent être consultées demain dans votre carnet Internet.
Après avoir encodé votre adresse e-mail, vous recevrez demain un e-mail contenant un hyperlien. En cliquant sur ce lien, vous aurez immédiatement accès à votre carnet Internet personnel.
Si vous ne recevez pas d'e-mail, vous trouverez votre numéro personnel de carnet ainsi que votre mot de passe dans votre carnet d'écoute sur papier. Ceci vous permettra de vous connecter via le site Web www.cimradio.be.

If NORTH or Q DGBL2 = 2 or 3

Enq. complétez également les questions A et B dans le carnet papier

A : …
B : …

Prenez comme premier jour d'écoute : …

Base: all respondents

SIMAGENDA [S]

Interviewer instruction: Veuillez d'abord remplir le Simagenda et le valider, et puis cliquer sur OK. Ensuite veuillez scroller en bas et cliquer sur Suivante.

Base: If DGBL2=2

Q i469 [S]

Reprenez maintenant les données provenant du SIMAgenda dans le journal de bord (version papier).

Base: all respondents

Q QF2 [S]

Puis-je vous demander si vous êtes prêt à noter vous-même dans ce carnet papier ou dans votre carnet internet les radios que vous écouterez, au cours des 7 prochains jours, exactement comme nous venons de le faire ensemble ?

1: Oui, accepte le Carnet	Carnet
2: Non, n'accepte pas le Carnet refus !	tentative de persuasion par l'enquêteur, si c'est vraiment un échec,

[teller10 – T10]

Base: all respondents

Q qf7 [S]

[Check-list pour l'enquêteur :]

- Il est très important que le carnet d'écoute soit complété tous les jours ! Vérifiez que le carnet comporte bien 8 dates consécutives !
- Ceux qui n'écoutent pas la radio sont aussi importants. Nous voulons également connaître le nombre de personnes qui n'écoutent pas la radio afin de pouvoir calculer la répartition exacte entre auditeurs et non-auditeurs.
- Le répondant doit compléter le Carnet lui-même. Pour des raisons sociodémographiques, il est très important que le Carnet ne soit pas complété par quelqu'un d'autre que le répondant !
- La liste des radios sur le rabat arrière du Carnet est un aide-mémoire destiné aux répondants. Des radios qui n'apparaissent PAS dans cette liste peuvent être notées dans le Carnet.
- Une seule radio peut être indiquée par quart d'heure, à savoir celle que le répondant a le plus écoutée pendant ce quart d'heure ! Si le répondant passe d'une radio à une autre pendant un certain temps, il peut indiquer une de ces radios dans la tranche d'un quart d'heure, pour autant qu'il ait écouté cette radio pendant dix minutes au moins au cours de ce quart d'heure.
- Le répondant doit également indiquer s'il a écouté la radio via internet ou pas, et ce pour chaque quart d'heure pendant lequel il a écouté la radio.
- Même si le répondant n'écoute pas beaucoup la radio, sa participation est importante ! Les auditeurs qui écoutent peu la radio sont aussi des auditeurs radio à part entière !
- Si le répondant n'écoute pas la radio pendant une journée, il doit cocher la case dans le bas de la page de la journée concernée.
- [DP – Si papier ou ne sais pas: Le Carnet peut être renvoyé au moyen de l'enveloppe. Le répondant ne doit pas payer de frais de port.]
- A titre d'incentive, une tombola est organisée parmi les répondants. Chaque répondant participant à l'étude est susceptible de remporter un chèque cadeau d'une valeur de 100 euros. Vous trouvez le règlement du concours sur notre site Internet www.cimradio.be.
- [DP - si répondant 12-34: Le dédommagement (incentive) supplémentaire pour les jeunes (gagner un iPhone ou un iPad Air) est expliqué à l'aide de la 'carte des incentives'.]
- [DP – Si via internet ou ne sais pas: Le Carnet peut également être complété sur Internet, sur le site www.cimradio.be.]
- Si le répondant souhaite de plus amples informations à propos de l'étude, il peut appeler le numéro GRATUIT 0800/ 57 056 de 09 heures à 21 heures ou consulter le site Web www.cimradio.be.

[teller11 – T11]

Base: all respondents

Q qf5a [S]

Date du premier jour d'écoute

Votre ordinateur portable nous indique que la date de hier est …

Vous ne pouvez pas remplir la date d'aujourd'hui !!

Jour - Mois

[teller12 – T12]

Base: all respondents

Q qf3 [S]

Interviewer instruction! Les procédures suivantes ont-elles été accomplies ?

- ➔ Indication du nom du répondant au début du Carnet
- ➔ Les dates des jours pour lesquels le répondant doit compléter le Carnet ont-elles été indiquées à l'endroit prévu ? (Hier + les 7 jours suivants)
- ➔ Coller l'étiquette **avec l'addresse correcte** sur le carnet du répondant.

[teller13 – T13]

E Equipement TV

Afin de pouvoir interpréter les résultats d'une manière statistique, je voudrais vous poser quelques questions. Tout d'abord, sur vos équipements et votre consommation des autres médias.

Base: all respondents

Q D4 [S]

Dans votre ménage, de combien de postes de télévision en état de marche et branchés pour recevoir des émissions de télévision disposez-vous ?

(Interviewer instruction. LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSE - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

0: zéro poste de télévision en état de marche
1: 1 poste
2: 2 postes
3: 3 postes
4: 4 postes et plus

[teller14 – T14]

Base: If Q D4 >0

Q D5 [M]

Auprès de quel opérateur êtes-vous client pour la télévision ?

[DP : Plusieurs réponses possibles]

1 : Telenet
2 : SFR (précédemment Numéricable)
3 : VOO
4 : TV Vlaanderen
5 : Télésat
6: Astra
7: Proximus (précédemment Belgacom)
8 : Scarlet
9 : Par antenne (DVB-T,…)
10 : Orange TV (précédemment Mobistar TV)
11 : Autre : …… [O]
12 : Je ne sais pas

[teller 15]

Base: all respondents

Q D9 [M]

Dans votre ménage, dispose-t-on des équipements suivants ?

[DP : plusieurs réponses possibles]

1. Un magnétoscope/vidéo-recorder ;
2. Un lecteur de DVD/Blu-ray fixe ;
3. Un PVR (enregistreur sur disque dur raccordé à la télévision)
4. Une console multimédia de type Wii, Xbox, PlayStation (branchée sur la TV)
5. Une console multimédia portable de type PSP, Nintendo DS
6. Un ordinateur fixe, connecté à internet
7. Un ordinateur portable, connecté à internet
8. Une tablette avec connexion Wifi uniquement
9. Une tablette avec connexion Wifi et 3G/4G
99. Aucun des équipements cités

**Remarque : Rien de tout cela ne sera comparable dans le temps !*

Base: all respondents

Q D10 [M]

Disposez-vous personnellement des équipements suivants:

[DP : plusieurs réponses possibles]

1. un GSM sans accès internet
2. un GSM avec accès internet (Smartphone)
3. un téléphone fixe à votre domicile
4. aucun des équipements cités

[teller19 – T19] (Rem SPS : inclure question 7 entre teller 18 et 19)

Base: If Q D10<3

Q D10b [OL]

Quelle est la marque de votre GSM? Si vous possédez plusieurs GSM, veuillez indiquer la marque de chaque appareil.

SCRIPTER: provide10 open fields

[teller20 – T20]

H SOCIO DEMOGRAPHICS (liste PMP studie)

Pour terminer, encore quelques questions sur la composition de votre ménage.

Base: all respondents

200 (= s91) [Q]
Sans vous compter, combien de membres de votre ménage vivent avec vous de manière permanente ou régulière (par exemple le week-end, en semaine, une semaine ou un week-end sur deux) ?

Base: if 200 > 0

201 (= p1l) [QL]
Pouvez-vous indiquer pour tous ces autres membres de votre ménage leur âge, du plus âgé au plus jeune ?
[DP: Liste de personnes reste visible]

SCRIPTER: fields of 200 should return

Base: if 200 > 0

202 (= p1s) [S]
Et leur sexe ?
[DP: Liste de personnes reste visible]

SCRIPTER: fields of 200 should return + age 201

1: Un homme
2: Une femme

Base: if 200 > 0

203 [S]
Ont-ils actuellement une activité professionnelle rémunérée ?
[DP: Liste de personnes reste visible]

SCRIPTER: fields of 200 should return + age 201

1: oui, activité professionnelle rémunérée
2: pas d'activité professionnelle rémunérée

Base: if 200 > 0

204 (= p1w) [S]
Pourriez-vous indiquer pour toutes ces personnes si elles vivent avec vous:
[DP: Liste de personnes reste visible]

SCRIPTER: fields of 200 should return + age 201

1: de manière permanente,
2: la moitié du temps ou plus (p.e. en semaine ou une semaine sur deux),
3: moins de la moitié du temps (p.e. le week-end ou pendant les vacances) ?

Base: if 200 > 0

PRINCIPAL RESPONSABLE DES ACHATS

205 (=s91c) [M]

Quel membre de votre ménage choisit le plus souvent les marques des produits d'alimentation, des boissons courantes et des produits d'entretien ?

SCRIPTER: respondent + his/her age + fields of 200 should return + age 201

SCRIPTER: if 200 = 0 then autofill s91c=0 (respondent)

Base: If 205 age < 18

(chks91c) [S]

[Vous avez indiqué que la personne responsable des achats a moins de 18 ans. Est-ce correct ?]

(Interviewer instruction.: COCHEZ ICI LE P.R.A. (PRA = Principal responsable des achats) - PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES)

Base: if 200 > 0

PRINCIPAL RESPONSABLE DES REVENUS

206 (=s91d) [S]

Quel membre de votre ménage dispose du revenu le plus élevé ?

SCRIPTER: respondent + his/her age + fields of 200 should return + age 201

SCRIPTER: if 200 = 0 then autofill s91d=0 (respondent)

Base: If 206 age < 18

(chks91d) [S]

[Vous avez indiqué que la personne responsable des revenus a moins de 18 ans. Est-ce correct ?]

(Interviewer instruction.: COCHEZ ICI LE P.R.R (PRR = Principal responsable des revenus) - UNE SEULE REPONSE)

Base: all respondents

300 (= s91e) [S]

Quel est le plus haut niveau d'enseignement que vous avez achevé avec succès, en cours du jour ou en cours du soir ?

(Interviewer instruction.: MONTREZ LA LISTE DES REPONSES SUR ECRAN AU REPONDANT - NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse

Base: all respondents

400 [S]
Laquelle de ces catégories décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle?
(Interviewer instruction. : NE RIEN SUGGERER UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: je suis élève | étudiant(e) | en formation
2: j'ai un emploi à temps plein
3: j'ai un emploi à temps partiel
4: j'ai temporairement une suspension complète des prestations de travail | système crédit-temps
5: actuellement, je n'ai pas d'emploi

Base: If 400 = 1 and Q LEEFTIJD >30 JAAR

(ck92a1) [S]
Vous avez indiqué que quelqu'un qui a plus de 30 ans est un étudiant pour le moment, est-ce correct?

1: Oui
2: Non

Base: If 400 = 5

401 (= s92b) [S]
Quelle description vous correspond le mieux ?
(Interviewer instruction. : NE RIEN SUGGERER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: je suis homme | femme au foyer
2: je suis en incapacité de travail
3: je suis chômeur | chômeuse
4: je suis pré-pensionné(e) / en pension anticipée
5: je suis pensionné(e)
6: autre

Base: If 400 = 3

402 [S]
Travaillez-vous… ?

1: plus d'un mi-temps
2: un mi-temps
3: moins d'un mi-temps

Base: If 400 = 2, 3 or 4

403 (= s95) [S]
Quel est votre statut professionnel (principal) ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: salarié du secteur public
3: salarié du secteur privé

Base: If 400 = 2, 3 or 4

404 [S]
Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre profession ?
(Interviewer instruction: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant

Base: If 404 = 1, 2, 3, 6, 7, 8 or 9

405 (= s99) [S]
De combien de personnes salariées êtes-vous responsable ...?

1: 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus

Base: If 404 = 4

406 (= s100) [S]
Êtes-vous...?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié

Base: If 404 = 5

407 [S]
Êtes-vous...?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau

Base: If 401 = 3, 4 or 5

500 (= s105) [S]
Quel était votre dernier statut professionnel ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: salarié du secteur public
3: salarié du secteur privé
4: jamais eu une activité professionnelle

Base: If 401 = 4 or 5 and if 500 = 2

501 [S]
Etiez-vous fonctionnaire statutaire ou pas ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui, fonctionnaire statutaire
2: non, pas fonctionnaire statutaire

Base: If 401 = 3, 4 or 5 and if 500 = 1, 2 or 3

502 [S]
Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre dernière profession ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant

Base: If 502 = 1, 2, 3, 6, 7, 8 or 9

503 (= s109) [S]
De combien de personnes salariées étiez-vous responsable ...?

1: 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus

Base: If 502 = 4

504 (= s110) [S]
Etiez-vous...?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié

Base: If 502 = 5

505 [S]
Etiez-vous...?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau

Base: If s91d (=206) > 0 (0=respondent)

600 (= s118) [S]
Quel est le plus haut niveau d'enseignement que le principal responsable des revenus ait achevé avec succès, en cours du jour ou en cours du soir ?
(Interviewer instruction.: MONTREZ LA LISTE DES REPONSES SUR ECRAN AU REPONDANT - NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire inférieur général (3 premières années achevées)
3: secondaire inférieur technique, artistique ou professionnel (3 premières années achevées)
4: secondaire supérieur général (3 dernières années achevées)
5: secondaire supérieur technique ou artistique (3 dernières années achevées)
6: secondaire supérieur professionnel (3 dernières années achevées)
7: candidature, bachelier (professionnalisant ou académique), graduat
8: licence, master, post-graduat, enseignement non-universitaire de type long
9: licence avec diplôme complémentaire, master complémentaire
10: doctorat avec thèse
99: je ne sais pas

Base: If 600 = 99

601 [S]
Savez-vous tout de même nous préciser si le plus haut niveau d'enseignement que le principal responsable des revenus a achevé est :

1: primaire ou sans diplôme
2: secondaire
3: supérieur (université, haute-école,…)
99: je ne sais pas

Base: If s91d (=206) > 0

700 [S]

Laquelle de ces catégories décrit le mieux la situation professionnelle actuelle du principal responsable des revenus ?

(Interviewer instruction. : NE RIEN SUGGERER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: élève | étudiant(e) | en formation
2: emploi à temps plein
3: emploi à temps partiel
4: suspension temporaire complète du travail | système crédit-temps
5: actuellement sans emploi

Base: If 700 = 1 and Q LEEFTIJD >30 JAAR

(ck119a1) [S]

Vous avez indiqué que quelqu'un qui a plus de 30 ans est un étudiant pour le moment, est-ce correct?

1: Oui
2: Non

Base: If 700 = 5

701 (= s119b) [S]

Quelle description correspond le mieux au principal responsable des revenus ?

(Interviewer instruction. : NE RIEN SUGGERER - UNE SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: homme | femme au foyer
2: en incapacité de travail
3: chômeur | chômeuse
4: pré-pensionné(e) / en pension anticipée
5: pensionné(e)
6: autre
99: je ne sais pas

Base: If 700 = 3

702 [S]

Travaille-t-il… ?

1: plus d'un mi-temps
2: un mi-temps
3: moins d'un mi-temps
99: je ne sais pas

Base: If 700 = 2, 3 or 4

703 (= s120) [S]

Quel est le statut professionnel du principal responsable des revenus?

(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: salarié du secteur public
3: salarié du secteur privé
99: je ne sais pas

Base: If 700 = 2, 3 or 4

704 [S]

Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux la profession du principal responsable des revenus?

(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant
99: je ne sais pas

Base: If 704 = 1, 2, 3, 6, 7, 8 or 9

705 (= s123) [S]

De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus est-il responsable?

1 : 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus
99: je ne sais pas

Base: If 704 = 4

706 (= s124) [S]

Le principal responsable des revenus est-il … ?

(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
99: je ne sais pas

Base: If 704 = 5

707 [S]

Le principal responsable des revenus est-il … ?

(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau
99: je ne sais pas

Base: If 701 = 3, 4 or 5

800 (= s128) [S]
Quel était le dernier statut professionnel du principal responsable des revenus ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: indépendant
2: salarié du secteur public
3: salarié du secteur privé
4: jamais eu une activité professionnelle
99: je ne sais pas

Base: If 701 = 4 or 5 and if 800 = 2

801 [S]
Le principal responsable des revenus, était-il fonctionnaire statutaire ou pas ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – NE RIEN SUGGERER - 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: oui, fonctionnaire statutaire
2: non, pas fonctionnaire statutaire
99: je ne sais pas

Base: If 701 = 3, 4 or 5 and if 800 = 1, 2 or 3

802 [S]
Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux la dernière profession du principal responsable des revenus ?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: agriculteur
2: artisan
3: commerçant, industriel
4: ouvrier
5: employé
6: cadre moyen (p.ex. chef de service, de département,...)
7: membre de la direction générale, cadre supérieur (p.ex. directeur, administrateur,...)
8: profession libérale
9: freelance, autre indépendant
99: je ne sais pas

Base: If 802 = 1, 2, 3, 6, 7, 8 or 9

803 (= s132) [S]
De combien de personnes salariées le principal responsable des revenus était-il responsable ?

1: 0
2: de 1 à 5
3: de 6 à 10
4: 11 ou plus
99: je ne sais pas

Base: If 802 = 4

804 (= s133) [S]
Le principal responsable des revenus était-il …?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: ouvrier qualifié
2: ouvrier non-qualifié
99 : je ne sais pas

Base: If 802 = 5

805 [S]
Le principal responsable des revenus était-il …?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – 1 SEULE REPONSE POSSIBLE)

1: employé faisant surtout du travail de bureau
2: employé avec peu ou pas de travail de bureau
99: je ne sais pas

Base: Q LEEFTIJD > 35

900 [S]
Êtes-vous grand-père ou grand-mère?

1: oui
2: non

Base: If 900 = 1

901 [M]
Avez-vous des petits-enfants âgés de...?
(Interviewer instruction.: LISEZ TOUTES LES POSSIBILITES DE REPONSES – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLE)

1: 0 à 2 ans
2: 3 à 5 ans
3: 6 à 11 ans
4: 12 à 14 ans
5: 15 à 17 ans
6: 18 à 24 ans
7: 25 ans et plus

Base: all respondents

1001. (= s142a) [S]
Parlez-vous encore une autre langue que le [*SCRIPTER: insert answer Q S142*] chez vous ?

1: oui
2: non

Base: If 1001 = 1 and 1000 = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 or 9

1002 (= s142b) [M]
De quelle(s) autre(s) langue(s) s'agit-il ?

Scripter : only show responses that haven 't been indicated in 1000

1: Néerlandais
2: Français
3: Allemand
4: Anglais
5: Arabe
6 : Espagnol
7: Italien
8: Polonais
9: Turc
99: Autre: ……. (spécifiez) [O]

Base: all respondents

1003 (= s143) [S]
Avez-vous la nationalité Belge?

1: Oui
2: Non

Base: If 1003 = 2

1004. (= s144) [M]
Quelle est votre nationalité ?
(Interviewer instruction.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7: Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité

Base: all respondents

1005. (= s145) [M]
Quelle est la nationalité de votre père?
(Interviewer instruction.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

1: Belge
2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7 : Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité

Base: all respondents

1006. (= s146) [M]
Quelle est la nationalité de votre mère ?
(Interviewer instruction.: NE RIEN SUGGERER – MAXIMUM 2 REPONSES POSSIBLES)

1: Belge
2: Algérienne
3: Allemande
4: Britannique
5: Congolaise
6: Espagnole
7 : Française
8: Hollandaise
9: Italienne
10: Marocaine
11: Polonaise
12: Portugaise
13: Turque
14: Autre nationalité Africaine
15: Autre nationalité Asiatique
16: Autre nationalité Européenne
99: Autre nationalité

Base: all respondents

1100 (= gebdat) [QL]
Quelle est votre année de naissance ?
[DP: date]

_ _ _ _ Année

Base: all respondents

Pour terminer, j'aimerais encore compléter avec vous quelques données personnelles. Vos données seront uniquement utilisées dans le cadre de cette étude. Elles permettront à l'institut de contacter le gagnant de la tombola et d'effectuer les contrôles nécessaires sur la qualité de l'enquête. Vos données ne seront donc jamais transmises à un tiers. [O]

NOM DE FAMILLE :
Le nom de famille du répondant :

PRENOM :
Le prénom du répondant :

RUE :
VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE.
La rue du répondant :

NUMERO DE LA BOITE AUX LETTRES :
VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT REMPLIE ET QUE LE NUMÉRO DE MAISON ET LE NUMÉRO DE BOÎTE (SI NÉCESSAIRE) SOIENT NOTÉS.
Le numéro de la maison + la boîte aux lettres du répondant :

CODE POSTAL :
VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE.
Le code postal du répondant :

VILLE :
VEILLEZ À CE QUE L'ADRESSE SOIT CORRECTEMENT NOTÉE.
Domicile du répondant :

GSM :
Le numéro de GSM du répondant :

LE NUMERO DE TELEPHONE :
Le numéro de téléphone du répondant : SI LE NUMERO DE TELEPHONE DU REPONDANT FAIT DEFAUT, ALORS LE REPONDANT NE SERA PAS REPRIS DANS LA LISTE POUR LE TIRAGE DES GAGNANTS . LA PRESENCE D'UN NUMERO DE TELEPHONE EST DONC ESSENTIEL POUR RISQUER DE GAGNER UN DES PRIX. SANS NUMERO DE TELEPHONE NOUS N'AVONS LA POSSILITE DE CONTACTER LE REPONDANT COMME CAGNANT, NI DE FAIRE DES CONTROLES PENDANT OU APRES LE PERIODE DE L'ETUDE. S'IL S'AGIT D'UN NUMERO DE TELEPHONE PRIVE OU SI LE REPONDANT N'A PAS DE NUMERO DE TELEPHONE , VEUILLEZ INDIQUER LE NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT : 9999999999 (10 FOIS 9)

QEMAIL_2:
Votre adresse e-mail ?

Quand on donne un adresse e-mail ET on choisi carnet papier :
Nous prévoyons de vous envoyer quotidiennement un email pour vous rappeler de remplir votre carnet. Aimeriez-vous recevoir cet email de rappel ?

1 : Oui
2 : Non

TXT5 :		
Ensuite, il y a les données que vous avez introduites : nom: <PRENOM> <NOM DE FAMILLE> téléphone (GSM) : <NUMERO DE TELEPHONE> (<GSM>). E-mail: <E-MAIL> Si les données ne sont pas correctes, vous pouvez retourner en arrière afin de les adapter.		
Adapter l'adresse	1	=> /NOM DE FAMILLE
Continuer	2	

Base: all respondents

Q 127 [S]

Cette étude a été réalisée pour le compte du CIM (Centre d'Informations sur les Médias). A l'avenir, seriez-vous d'accord de participer à d'autres études pour le CIM?

1: oui
2: non

[teller21 – T21]

VII. STANDARD SCREENED OUT TEXT FOR PANEL SAMPLE:

Un grand merci pour votre participation à cette enquête !

END of CAPI interview

[teller22 – T22]

Interviewer instruction*: Interviewer complétez le temps final*

END OF QUESTIONNAIRE

Annexe 2 : Guide pour la relance téléphonique

Relance téléphonique CIM Radio

Bonjour Madame, Monsieur, je suis ... du bureau d'études de marché GfK Belgium.
Nous ne souhaitons pas vous vendre quoi que ce soit : ce qui nous intéresse, c'est votre opinion. Pour la protection de la vie privée, vos données personnelles seront traitées par GfK Belgium (Rue Arnould Nobel 42, 3000 Leuven, Belgique) et utilisées uniquement dans le cadre de l'étude. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, vous pouvez consulter ces données et, le cas échéant, en obtenir la rectification.

1. Puis-je parler à <nom>?

1. Oui
2. Rendez-vous? => STOP
3. Personne n'existe pas => n' appartient pas à la cible

S2. Récemment, vous avez participé à une enquête sur la radio. Je vous remercie d'y avoir collaboré.

L'enquêteur vous a-t-il laissé un carnet à remplir ?

1. Oui
2. Non => STOP

3. Avez-vous déjà rempli le carnet et renvoyé à GfK Belgium?

1. Oui => Merci beaucoup d'avoir rempli le carnet et de l'avoir renvoyé => STOP
2. Non

4. Si non: Vous serait-il possible d'encore remplir le carnet et de nous le renvoyer ? L'envoi du carnet est totalement sans frais si vous utilisez l'enveloppe de retour prévue à cet effet (port payé par le destinataire). Allez-vous encore remplir et renvoyer le carnet ?

1. Oui
2. Non
3. Ne sait pas

Merci beaucoup! Je vous souhaite encore une excellente fin de journée!

ENQ: Avez-vous encore une remarque importante?

1. Oui => remarque
2. Non